

*Plan de conservation partagée des
périodiques de médecine en Île-de-France*

Bilan du PCMed au 31/12/13

Table des matières

Introduction	2
1. Bilan des réalisations depuis 2005	4
1.1. La constitution et le traitement des listes thématiques de périodiques.....	4
1.1.1. Structure thématique et principe de constitution des listes	4
1.1.2. Etat d'avancement du plan	4
1.1.3. Répartition des pôles de conservation	5
1.2. Les transferts de collections.....	8
1.2.1. Rappel sur le processus des transferts de collections	8
1.2.2. Métrages linéaires transférés	8
1.2.3. Nombre de transferts réalisés.....	12
1.2.4. Bénéfices retirés des transferts de collections	13
1.2.5. Synthèse relative aux transferts de collections dans le cadre du PCMed.....	13
1.3. Apports du plan du point de vue de la politique documentaire	15
2. Etude du fonctionnement actuel du PCMed	16
2.1. Utilisation de la base de données FileMaker	16
2.1.1. Problèmes d'indexation	16
2.1.2. Fonctionnement de la base de données	16
2.1.3. Exemple de l'outil de gestion pour la conservation partagée des périodiques développé par le CTLes	17
2.2. Plate-forme de travail collaboratif.....	18
2.3. Les titres orphelins	18
2.4. La question de l'extension thématique du plan	19
2.4.1. Domaines et bibliothèques concernés.....	19
2.4.2. Difficultés liées à l'intégration de nouvelles thématiques	19
2.5. Le rôle des co-animateurs et des référents.....	20
2.5.1. Rappel des missions dévolues à chacun	20
2.5.2. Moyens humains mis en œuvre.....	21
2.5.3. Organisation des visites auprès des référents	22
3. Premier bilan de l'année 2014 (du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre)	23
3.1. Constitution et traitement des listes thématiques.....	23
3.2. La problématique des titres orphelins	24
3.3. Premiers résultats chiffrés de l'année 2014 (du 1 ^{er} janvier au 1 ^{er} septembre).....	24
Annexe 1 : Liste des 25 bibliothèques participant au PCMed	26
Annexe 2 : Listes et domaines traités et nombre de titres par domaine	27
Annexe 3 : 11 domaines restant à traiter au 31/12/13	30
Annexe 4 : Statistiques des transferts par année	31

Préambule

Le *Plan de conservation partagée des périodiques de médecine en Île-de-France* (PCMed), dont le CTLes et la Bibliothèque interuniversitaire de Santé (BIU Santé) assurent la coordination et l'animation, entrera en 2015 dans sa 10^{ème} année de fonctionnement.

Le présent document, mis à jour et présenté chaque année au Comité de pilotage du PCMed, a pour objectif de dresser, à date fixe (le 31 décembre de chaque année), un bilan des activités réalisées dans le cadre du plan depuis son lancement, accompagné d'un état des lieux de son fonctionnement ainsi que d'un bilan provisoire de l'année en cours.

Alors que toutes les thématiques médicales issues, pour l'essentiel, de l'Index Medicus, seront publiées dans la base de données FileMaker du plan avant la fin de l'année 2014 (à l'exclusion de la pharmacie, qui sera intégrée en 2015), et alors que des plans de conservation partagée portant sur d'autres thématiques se mettent en place dans une perspective nationale, ce bilan revêt une importance particulière. En effet, ce bilan est destiné à promouvoir le bien-fondé et l'efficacité (pour ne pas dire la nécessité) des démarches collaboratives et mutualisées de conservation des collections, via cet exemple concret d'un plan à visée exhaustive sur une discipline, et en fonctionnement continu depuis une décennie.

Mais il doit également proposer une analyse de fonctionnement, de la méthodologie et des outils, en ne faisant pas l'économie des limites et des obstacles rencontrés, afin d'en faire bénéficier l'ensemble des gestionnaires de plans de conservation partagée en fonctionnement ou en projet.

En effet, alors que les nouveaux statuts du CTLes donnent à l'établissement un rôle d'opérateur national pour la conservation partagée, il paraît utile de confronter les expériences et d'envisager une mutualisation accrue non seulement des collections, mais aussi des outils et des données, afin de retirer tout le bénéfice possible des dispositifs de coopération entre établissements documentaires.

La mise en place de l'application Périscope par l'ABES témoigne également de cette volonté d'élargir l'échelle et les perspectives des plans de conservation partagée, mais aussi de la difficulté à élaborer un outil répondant aux besoins techniques spécifiques des gestionnaires de plan.

Le CTLes a été contacté par plusieurs bibliothèques, franciliennes ou en régions, se déclarant intéressées pour prendre part à des plans thématiques de conservation partagée, notamment depuis le lancement du projet de plan de conservation partagée en sciences humaines et sociales en 2012.

Cela témoigne du fait que, face à un contexte toujours plus favorable à la mutualisation (manque d'espaces, coût et archivage des ressources électroniques, problèmes budgétaires, rassemblements et fusions d'établissements documentaires...), les pratiques semblent prêtes à rattraper le retard qu'elles accusaient parfois sur les intentions, faute de moyens ou de temps.

Il importe donc, dès aujourd'hui, de s'assurer de la mise en place des conditions techniques, méthodologiques et politiques nécessaires à l'efficacité des dispositifs de mutualisation.

Les grands principes régissant les plans de conservation partagée sont, pour l'essentiel, les mêmes que ceux qu'énonçaient les gestionnaires du PCMed à son lancement en 2005, à savoir :

- Permettre aux bibliothèques partenaires de désengorger leurs magasins, par des désherbages concertés aboutissant à des transferts de documents vers les pôles de conservation et/ou du pilon, tout en ayant la garantie qu'une collection papier, la plus complète possible, communicable et en au moins aussi bon état physique est conservée par ailleurs.
- Rationaliser la conservation des périodiques en permettant d'éviter l'existence de trop nombreuses localisations pour des titres dont la conservation multiple ne se justifie pas.
- Assurer l'identification aisée et la disponibilité rapide, pour les lecteurs, des collections papier conservées au sein du réseau.
- Faciliter le passage au tout-électronique tout en garantissant, face aux incertitudes persistantes quant à la conservation et l'accès pérennes aux ressources numériques, la conservation d'un ou plusieurs exemplaires des collections papier.

Ainsi, malgré les difficultés inhérentes à son fonctionnement collaboratif, le PCMed peut aujourd'hui présenter un certain nombre de chiffres clés témoignant de son activité, à laquelle chaque bibliothèque participe à hauteur de ses moyens humains et matériels.

Au 31 décembre 2013, près de 8 500 titres, rattachés à 93 domaines thématiques, sont intégrés à la base de données administrée par la BIU Santé.

6 643 titres se sont vus attribuer un pôle de conservation clairement identifié (dans la base de données *FileMaker* dédiée au plan et le SUDOC), lequel s'engage à une conservation pérenne des collections, dont les éventuelles lacunes sont complétées avec l'aide des établissements partenaires.

En termes de transferts, près de 2 kilomètres linéaires de collections ont été transférés depuis le lancement du plan en 2005, soit l'équivalent d'un magasin traditionnel à rayonnages fixes de 290 m².

La présente synthèse, après avoir dressé un bilan des réalisations du PCMed depuis son lancement en 2005, proposera une étude du fonctionnement actuel du plan, ainsi qu'un bilan provisoire de l'année 2014 (du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre).

1. Bilan des réalisations depuis 2005

1.1. La constitution et le traitement des listes thématiques de périodiques

1.1.1. Structure thématique et principe de constitution des listes

Au 31 décembre 2013, la base de données *FileMaker Pro* dédiée au PCMed, hébergée et administrée par la BIU Santé, fait apparaître un total de 8 440 titres de périodiques intégrés au plan.

Pour faciliter leur traitement par les établissements partenaires et les requêtes que ces derniers peuvent faire sur la base de données, l'ensemble des titres ont été répartis en domaines thématiques (issus pour l'essentiel de l'*Index Medicus*¹). Si la liste des domaines ou items de l'Index Medicus de 2004 (dernière année de sa publication) a servi de référence, il est à noter que certains domaines n'ont pas été intégrés car ils se situent en marge de la médecine (*Chiropractic, Social sciences, Veterinary medicine...*) et d'autres, à l'inverse, ont été ajoutés (*Neurosciences*).

Ces domaines sont traités dans l'ordre alphabétique, et intégrés à des listes numériques. Ces listes sont composées d'un ou de plusieurs domaines en fonction du nombre de titres qui y sont rattachés ; elles ont pour seul but de structurer la répartition des titres dans la base et de faciliter leur traitement en les regroupant par grands ensembles.

Les données relatives à chaque titre sont exportées du SUDOC par l'ABES sur la base d'une liste thématique de PPN constituée pour l'essentiel sur la base de requêtes dans le SUDOC portant sur les mots du titre et les mots sujets.

Ce travail de constitution initiale des listes de périodiques a été réalisé par la BIU Santé jusqu'en 2010, puis, par la suite, par le CTLes.

Il s'agit néanmoins d'un travail continu et collaboratif au sein du réseau, dans la mesure où chaque bibliothèque partenaire du plan a également la possibilité, à tout moment, de signaler aux co-animateurs des périodiques devant être ajoutés aux listes thématiques ou, au contraire, en être retirés.

Après un travail de dédoublonnage et de vérifications réalisé en collaboration par le CTLes et la BIU Santé, les titres sont chargés dans la base de données *FileMaker*, accessible en ligne à l'ensemble des partenaires².

Une fois les listes mises en ligne, aucune mise à jour des données n'est effectuée par import du SUDOC.

Chaque suppression, ajout ou modification d'état de collection doit donc être effectuée deux fois : dans le SUDOC et dans la base de données dédiée au PCMed.

Cet état de fait a constitué une des principales difficultés de fonctionnement du plan, et a largement contribué à allonger les durées de traitement des titres, ainsi que les incohérences entre les bases, potentiellement source d'erreurs ou d'incompréhensions.

1.1.2. Etat d'avancement du plan

Les titres aujourd'hui intégrés à la base de données se répartissent en 93 domaines ou items (de *Acquired immunodeficiency syndrome* à *Substance-related disorders* dans l'ordre alphabétique), eux-mêmes regroupés en 37 listes. 85 domaines ont été intégralement traités et ont vu les établissements partenaires se positionner ou non comme pôle de conservation ; 8 autres sont encore en cours de traitement dans une partie des établissements.

1 L'Index Medicus était une publication de la National Library of Medicine (NLM), qui recensait, notamment par items (domaines disciplinaires), les principaux périodiques de médecine.

2 A l'adresse <http://www2.biusante.parisdescartes.fr/abes/debut.htm>

La structure thématique du plan compte un total de 104 domaines – 11 restent donc à traiter³, en comptabilisant le dernier domaine qui correspondra au champ disciplinaire de la pharmacie.

A l'exception de cette dernière thématique, dont la liste sera constituée par la section pharmacie de la BIU Santé, tous les domaines auront été publiés à la fin de l'année 2014, et la fin de leur traitement par l'ensemble des participants devrait intervenir avant la fin du premier trimestre 2015.

1.1.3. Répartition des pôles de conservation

Si l'on s'intéresse désormais à la répartition des titres entre établissements (cf. tableau présenté en page 7), le point marquant est bien évidemment le rôle prédominant joué par la BIU Santé en tant que pôle de conservation. Celle-ci s'est en effet engagée, au 31 décembre 2013, sur la conservation de 5 565 titres, soit 83,8% des 6 643 titres s'étant vus attribuer un pôle de conservation au 31 décembre 2013.

Le rôle de Centre d'acquisition de l'information scientifique et technique (CADIST) en médecine de la BIU Santé justifie ce chiffre, bien que cette dernière soit engagée dans un processus de désengagement de son rôle de pôle de conservation pour des titres étrangers morts, lacunaires et généralement de faible métrage linéaire, au profit du CTLes.

Celui-ci a accepté de recevoir ces titres dans le cadre de son marché des transferts et s'en porte pôle de conservation.

Le CTLes a, à ce titre, récupéré au cours de l'année 2013 50 nouveaux titres dont il a accepté de se porter pôle de conservation.

Deux autres établissements s'imposent comme des lieux de conservation importants dans le cadre du plan : la Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine (pôle pour 683 titres) et le CTLes (pôle pour 672 titres).

6 autres bibliothèques sont pôles pour plus de 25 titres :

- la Bibliothèque universitaire Jean Dausset de l'Université Paris-Nord (pôle pour 64 titres) ;
- la Bibliothèque de stomatologie et chirurgie maxillo-faciale Michel Dechaume de l'Université Pierre et Marie Curie (pôle pour 52 titres), qui a intégré les collections de la Bibliothèque d'anatomie pathologique Jacques Delarue ;
- la Bibliothèque universitaire de médecine de l'Université Paris-Est Créteil (pôle pour 50 titres) ;
- la Bibliothèque universitaire de médecine du Kremlin-Bicêtre de l'Université Paris-Sud (pôle pour 39 titres) ;
- la Bibliothèque de l'UFR de Médecine – Site Bichat de l'Université Paris – Diderot (pôle pour 26 titres).

Il s'agit là de bibliothèques dont la taille et les capacités en termes de stockage ont permis d'assurer la conservation et l'accroissement des collections conservées, ou de bibliothèques dont la forte spécialisation a justifié la prise en charge de nombreux titres d'un domaine particulier (le domaine *Pathology* pour la Bibliothèque d'anatomie pathologique Jacques Delarue, par exemple, dont les collections ont désormais intégré celles de la Bibliothèque Michel Dechaume).

³ L'annexe 2 (page 27) du présent rapport recense l'ensemble des listes, domaines et titres constitutifs de la base de données du plan, et l'annexe 3 (page 30) indique les items restant à traiter.

Les autres bibliothèques partenaires conservent entre 0 et 10 titres, certaines étant tributaires du manque d'espace de stockage, voire de conditions de conservation insatisfaisantes, d'autres encore préférant s'orienter vers du tout électronique, s'appuyant sur la mission de conservation du CADIST.

Nombre de pôles attribués et de titres possédés par établissement

Etablissement		Nombre de titres conservés en tant que pôle	Total	% par rapport au nb total de titres ayant un pôle	Nombre de titres du plan possédés	Total	% par rapport au nb total de titres dans FMP
Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine		683	683	10,3%	1 507	1 507	17,8%
BIU Santé		5 565	5 565	83,8%	7 026	7 026	83,2%
CTLes		672	672	10,1%	1 227	1 227	14,5%
Université Paris Descartes - Paris 5	Cochin	2	40	0,6%	229	552	6,5%
	Cordeliers	0			26		
	HEGP	0			8		
	Montrouge	7			172		
	Necker	4			117		
	Piéron	27			196		
Université Pierre et Marie Curie - Paris 6	Axial-Caroli	6	88	1,3%	166	894	10,6%
	Charcot	9			177		
	Dechaume	52			159		
	Pitié-Salpêtrière	8			165		
	Saint-Antoine	1			38		
	Tenon	3			120		
	Trousseau	9			69		
Université Paris Diderot - Paris 7	Bichat	26	43	0,6%	367	880	10,4%
	Debré	3			189		
	Garancière	10			191		
	Villemin	4			133		
Université Paris-Sud - Paris 11	Kremlin-Bicêtre	39	39	0,6%	742	742	8,8%
Université Paris-Est Créteil Val de Marne	Section médecine	50	50	0,8%	428	428	5,1%
Université Paris-Nord - Paris 13	BU Dausset	64	64	1%	476	476	5,6%
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	Boulogne	3	3	0,05%	32	71	0,8%
	BU Saint-Quentin	0			39		

1.2. Les transferts de collections

1.2.1. Rappel sur le processus des transferts de collections

Le nombre de titres et de domaines traités permet d'appréhender l'état d'avancement du plan et de mesurer l'activité réalisée en termes de récolement et de traitement intellectuel des collections. Mais les statistiques relatives aux transferts sont elles aussi capitales en ce qu'elles rendent compte des efforts consentis par les établissements en vue de la constitution de collections de référence au sein des pôles de conservation.

En effet, les transferts de collections permettent pour les bibliothèques émettrices de libérer de l'espace en magasin et, pour les bibliothèques destinataires, de combler les lacunes des titres qu'elles se sont engagées à conserver.

Pour aboutir à ces deux bénéfices essentiels d'une démarche de conservation partagée, un transfert de collections nécessite la mise en place d'un processus dont les étapes successives demandent du temps.

Tout transfert est précédé d'une proposition de don, qui, depuis mai 2012, prend la forme d'un fichier Excel (sur la base d'un modèle mis à la disposition des bibliothèques participantes), qui est à déposer sur la plate-forme de travail collaboratif dédiée au plan. Ce modèle prévoit le renseignement d'un certain nombre d'informations (ISSN, PPN, titre, état de collection proposé, état physique et reliure éventuelle, établissements PCMed localisés et pôle(s) de conservation, date limite de réponse...).

Une fois la réponse de l'établissement destinataire reçue, il s'agit, pour l'établissement expéditeur, de dresser un bordereau de transfert, également à déposer sur la plate-forme, et indiquant notamment, pour chaque titre transféré, l'état de collection et le métrage linéaire concernés.

Le dépôt de ces bordereaux s'accompagne du renseignement d'un certain nombre de données (métrage linéaire total, nombre de titres transférés, date du transfert...) sur la plate-forme, qui permettent ensuite, via des exports, de réaliser des statistiques.

La prise en charge logistique des transferts, enfin, pose parfois problème dans la mesure où beaucoup d'établissements ne disposent pas des moyens matériels (véhicules notamment, mais aussi parfois cartons) pour la mener à bien.

Le CTLes assume son rôle de coordinateur en prenant ainsi en charge des transferts d'un établissement partenaire à un autre ; il s'efforce dès lors de rationaliser ces transferts, en regroupant notamment ceux de faible métrage linéaire, dès lors que ce travail supplémentaire mobilise à chaque fois un agent du CTLes sur une demi-journée au moins.

La bibliothèque destinataire du transfert réceptionne les documents et vérifie les états de collection inscrits sur le bordereau transfert. Elle dépose enfin à son tour le bordereau dans son dossier sur la plate-forme de travail collaboratif.

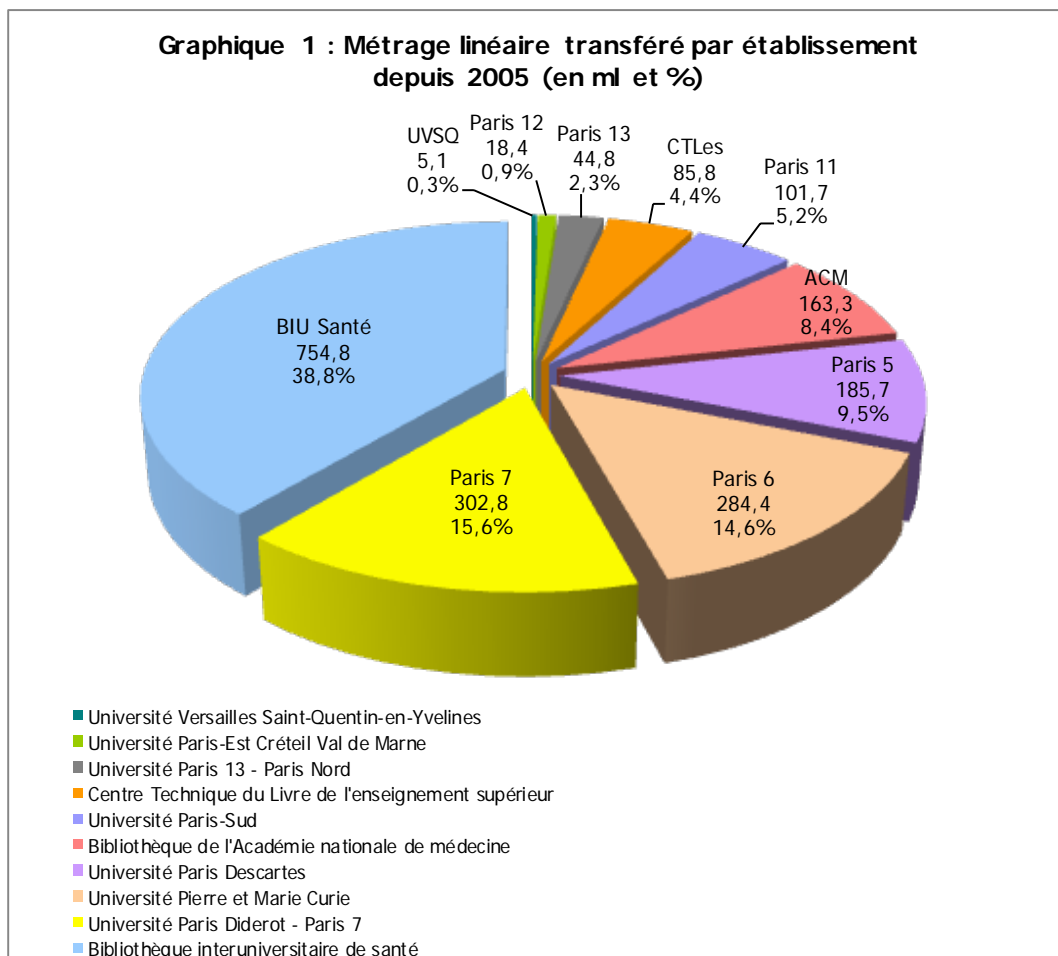
1.2.2. Métrages linéaires transférés

Depuis le lancement du plan en 2005, près de 2 kilomètres linéaires ont été transférés d'un établissement participant à un autre⁴.

Le graphique 1 ci-après témoigne de la participation de l'ensemble des bibliothèques du plan aux transferts de collections à destination des pôles de conservation⁵.

4 L'annexe 4, en fin de rapport (page 31), recense, par année, l'ensemble des transferts effectués dans le cadre du PCMed, sur la base des bordereaux transmis par mail aux co-animateurs jusqu'en mai 2012, puis déposés après cette date sur la plate-forme de travail collaboratif.

5 Note : sur le graphique 1, le parti a été pris dans un souci de lisibilité, de segmenter les graphiques par université et non par bibliothèque dès lors que cela était possible.

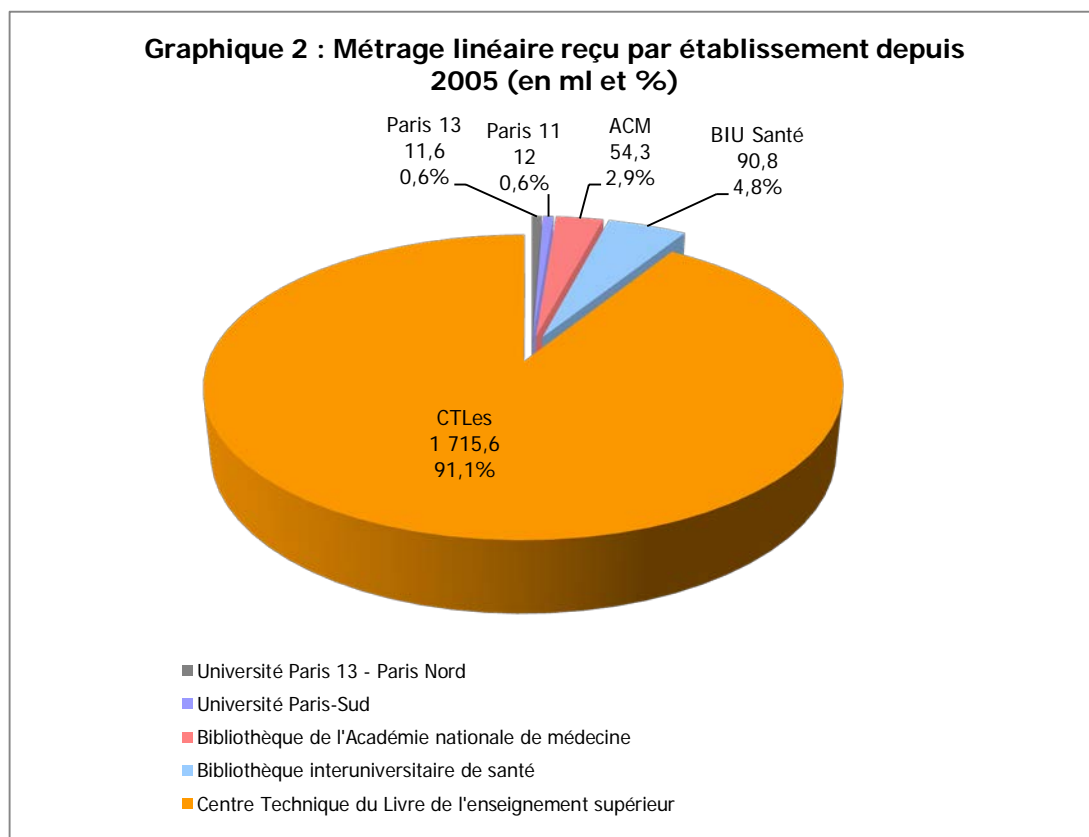


La part prédominante de la BIU Santé en termes de métrages linéaires transférés dans le cadre du plan s'explique par l'importance volumétrique des transferts de collection que cette bibliothèque effectue à destination du CTLes. Ces transferts, organisés dans le cadre du marché des transferts du CTLes et pris en charge par un transporteur professionnel, sont notamment destinés à transférer des titres PCMed étrangers et morts, dont la BIU Santé, confrontée à des problèmes de place, ne souhaite pas (ou plus) conserver en tant que pôle de conservation.

Une des conséquences de cet engagement du CTLes sur la conservation de titres à faible taux de rotation est le faible nombre de demandes de prêts enregistrés sur les 672 titres qu'il conserve en tant que pôle de conservation : 143 communications seulement ont été effectuées sur ces titres depuis que le CTLes les possède.

Par ailleurs, le parti a été pris, dans un souci de lisibilité, de segmenter les graphiques par université et non par bibliothèque dès lors que cela était possible.

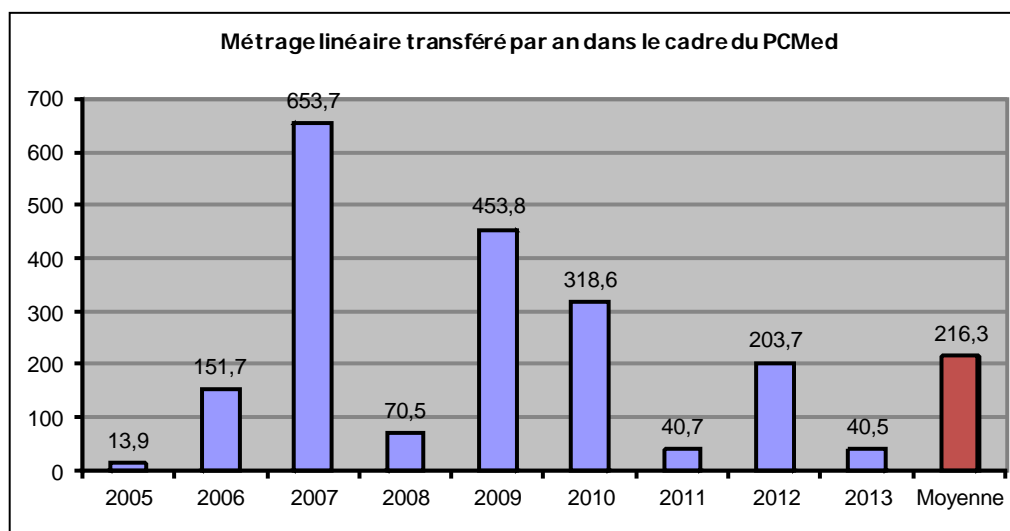
Les importants transferts entre la BIU Santé et le CTLes expliquent également en partie le fait que CTLes a accueilli plus de 90 % des collections transférées depuis le début du plan en termes de mètres linéaires, comme cela apparaît sur un deuxième graphique :



De plus, contrairement aux autres bibliothèques participantes, le CTLes a souvent dû constituer intégralement les collections dont il est pôle de conservation, et ainsi prendre en charge, durant les premières années de fonctionnement du plan, des transferts de forte volumétrie, que le recours à un transporteur professionnel, dans le cadre de son marché des transferts, a permis de réaliser.

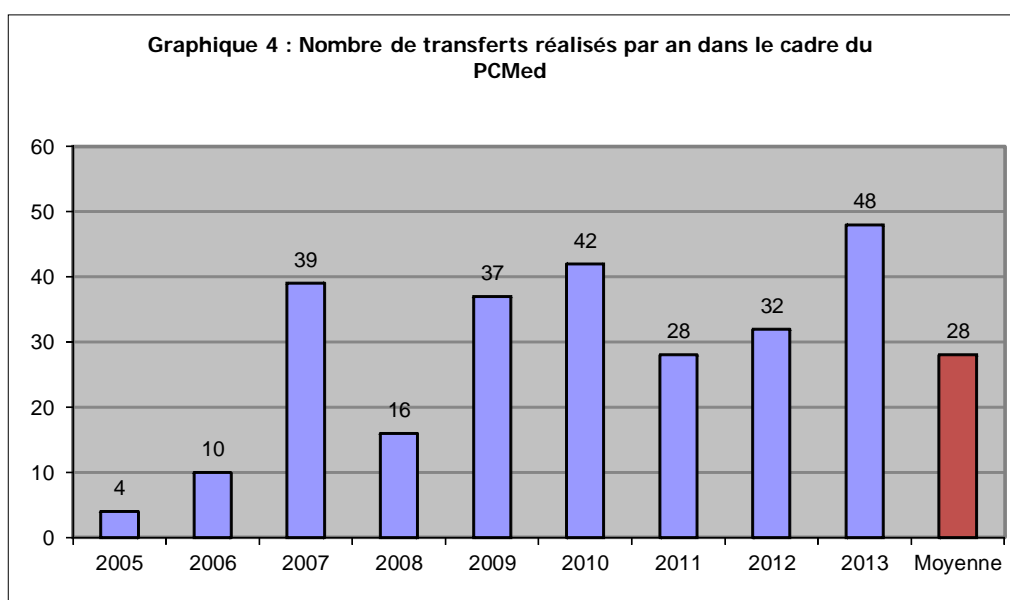
La grande variation de la volumétrie des collections transférées par année est ainsi essentiellement fonction de l'inscription de bibliothèques du plan (et principalement de la BIU Santé) au calendrier des transferts du CTLes.

Ces variations d'une année sur l'autre apparaissent nettement sur le graphique ci-après :

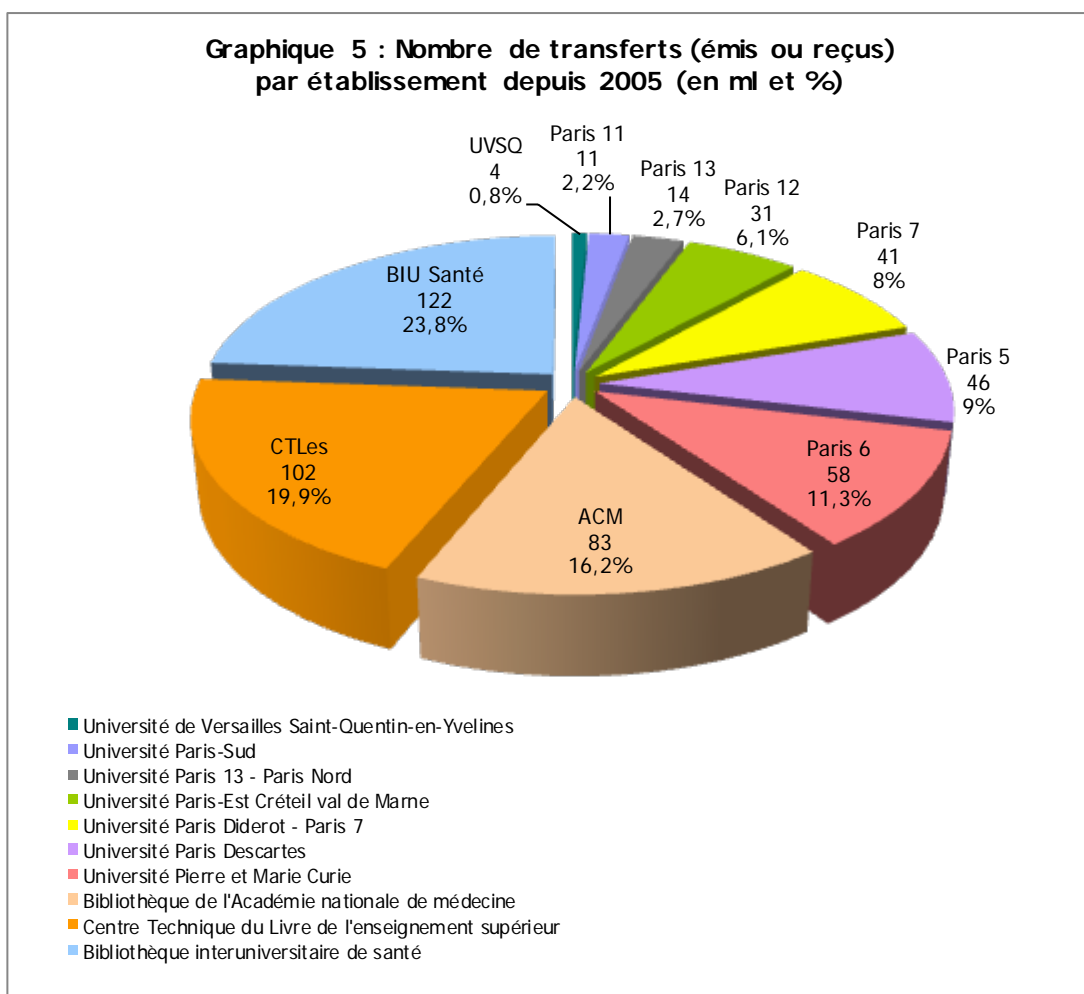


Pour autant, ces différentiels d'une année sur l'autre ne signifient pas que très peu de transferts ont été effectués les années creuses : le nombre de transferts par année subit beaucoup moins de variations d'une année sur l'autre, exception faite des deux premières années de fonctionnement du plan.

On peut également constater, à titre d'exemple, que l'année 2013, qui est une de celles durant laquelle le plus faible métrage linéaire a été transféré (en raison d'un métrage linéaire limité de titres PCMed transférés de la BIU Santé au CTLes), est pourtant celle qui a vu s'effectuer le plus grand nombre de transferts.



1.2.3. Nombre de transferts réalisés



S'intéresser au nombre de transferts réalisés depuis le début du plan par chaque établissement participant permet d'avoir une idée plus précise du travail réalisé par l'ensemble des bibliothèques du réseau.

La répartition est dès lors plus équilibrée entre l'ensemble des participants, bien que la BIU Santé et le CTLes (respectivement 122 et 102 transferts) restent les deux établissements ayant le plus souvent été impliqués dans ces mouvements de collections, soit comme expéditeur soit comme destinataire des collections.

Le graphique 5 ci-dessus illustre également la participation de l'ensemble des établissements du plan : les bibliothèques n'ayant que peu de capacité d'accueil ou ne se destinant pas à une conservation pérenne participent aux transferts en tant qu'expéditeurs de collections à destination des pôles de conservation. A titre d'exemple, les bibliothèques des Universités Paris Descartes ou Paris Diderot, qui ont reçu moins de 2 mètres linéaires de collections depuis 2005, ont cédé et transféré aux pôles de conservation respectivement 46 et 41 mètres linéaires.

1.2.4. Bénéfices retirés des transferts de collections

Les transferts de collections entre bibliothèques participantes constituent la clé de voûte du plan : ils permettent à chaque bibliothèque de retirer les bénéfices qu'elle attend de la conservation partagée, qu'il s'agisse de désherber des collections qu'elle ne souhaite pas conserver sous format papier, de renforcer des thématiques parmi ses domaines d'excellence ou simplement de compléter ses collections.

Certaines bibliothèques (comme la Bibliothèque Cochin de l'Université Paris Descartes) ne sont pôles de conservation que de quelques titres, mais sont particulièrement actives en termes de propositions de don émises ; à l'inverse, le rôle patrimonial et de conservation d'autres établissements se trouve renforcé.

Le CTLes, mais également la BIU Santé et la Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine ont reçu à eux trois la quasi-totalité (98,7%) des collections transférées dans le cadre du plan en termes de métrage linéaire⁶.

Par ailleurs, les transferts de collections s'inscrivent dans un processus dont la dernière étape est en général l'élimination physique des documents n'ayant pas trouvé preneur.

Si les bénéfices en termes de gain de place et les opérations de désherbage ne font malheureusement que rarement l'objet de métrages spécifiques, il est important de souligner que le plan permet de limiter les dés herbages non concertés, dans la mesure où chaque bibliothèque partenaire s'engage, par convention, à ne pas dés herber de collections intégrées au plan sans s'être assuré que les documents pilonnés sont bien conservés par un pôle de conservation déclaré.

A titre indicatif, le CTLes, qui distingue dans ses statistiques le pilon effectué dans le cadre du PCMed du pilon courant, a pu libérer au cours de l'année 2013 plus de 270 mètres linéaires au sein de ses magasins (plus de 140 ml en 2012) grâce au pilon des fascicules refusés par les pôles de conservation.

La mise en plate-forme Flora permet un meilleur suivi de ces pilons effectués dans le cadre du plan : en-dehors du CTLes, 14 bordereaux de pilon ont été déposés sur la plate-forme depuis septembre 2012, pour un total de près de 33 mètres linéaires pilonnés.

1.2.5. Synthèse relative aux transferts de collections dans le cadre du PCMed

Au 31 décembre 2013, 256 transferts de collections ont été effectués entre bibliothèques du plan depuis le lancement de ce dernier.

Ce chiffre, qui augmente régulièrement à raison de 28 transferts par an en moyenne, témoigne tout d'abord de la vitalité du PCMed, qui permet un éclaircissement progressif d'une carte documentaire pour la conservation des périodiques de médecine.

Le poids prédominant des transferts de collections à destination du CTLes en termes de métrage linéaire témoigne du rôle important et spécifique que joue ce dernier, en raison notamment de ses capacités de stockage et de sa mission de conservation de collections à faible taux de rotation.

Le CTLes est ainsi amené à prendre en charge la conservation de périodiques que les bibliothèques partenaires ne peuvent ou ne souhaitent pas conserver.

Le CTLes continue d'assumer ce rôle, comme il l'a fait en 2013.

Il convient néanmoins de souligner que l'état de saturation de ses magasins dans l'attente de son extension prévue à l'horizon 2015 et le travail qu'il mène actuellement en vue de

⁶ Cf. graphique 2 (page 9).

l'élaboration d'une véritable politique documentaire rappellent que son rôle ne doit pas être cantonné à celui de réservoir passif de titres dont les autres bibliothèques ne souhaitent pas conserver le support papier.

Par ailleurs, il s'agit de ne pas évaluer les transferts dans le cadre du PCMed uniquement en termes de métrage linéaire : la plupart concernent moins d'un mètre linéaire de collections (6 transferts de plus d'un mètre linéaire sur les 48 réalisés en 2013), mais permettent malgré tout d'aller progressivement vers la complétude des fonds de référence constitués par les pôles de conservation.

L'analyse des transferts de collections dans le cadre du PCMed a permis de dégager des éléments qui, au-delà de la thématique traitée, devraient apparaître comme récurrents pour l'ensemble des plans de conservation partagée qui seront développés à l'avenir :

- Nécessité de disposer d'outils de gestion dédiés à la conservation partagée (outil de gestion des titres de périodiques et plate-forme de travail collaboratif) qui permettent de donner un cadre aux propositions de don, transferts et désherbages et d'en rendre compte d'un point de vue statistique. Ces outils fournissent également des informations utiles dans le cadre des transferts (état physique, reliure, pôle de conservation...).
- Renforcement de la mission de conservation de certains établissements (BIU Santé, Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine et CTLes), facilitation des désherbages concertés pour les établissements souhaitant libérer de l'espace.
- Respect des règles de fonctionnement du plan (pas de pilon sans s'être assuré de la conservation par le pôle des fascicules ou volumes concernés, pas de désherbage de titres orphelins sans en aviser les co-animateurs du plan, mise à jour des données d'exemplaires après chaque mouvement de collection...).

La plate-forme de travail collaboratif mise en place par le CTLes à partir de mai 2012 a permis de faciliter la centralisation et la constitution des données relatives aux transferts de collections, tout en confirmant les grandes tendances entrevues, et notamment l'implication de la BIU Santé, de la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine et du CTLes : en 2013, seuls 3 transferts sur 48 ne concernaient aucun de ces établissements.

Le recueil des données relatives aux transferts reste tributaire du dépôt systématique, par les bibliothèques participantes, des bordereaux de transfert sur la plate-forme de travail collaboratif.

L'utilisation de la plate-forme paraît néanmoins avoir été bien assimilée par les bibliothèques participantes, et l'importance du nombre de transferts comptabilisés en 2013 (48 transferts durant l'année) peut sans doute être en partie attribuée à un meilleur signalement et un meilleur suivi des transferts permis par la mise en place de la plate-forme.

1.3. Apports du plan du point de vue de la politique documentaire

La question des incidences du PCMed sur la politique documentaire des établissements participants est difficile à appréhender.

Pour autant, le plan, en fournissant un cadre d'actions et en structurant un réseau de partenaires, agit incontestablement comme un agent facilitateur à plusieurs points de vue, en facilitant l'émission des propositions de dons et en donnant aux établissements l'assurance de la conservation d'au moins une collection papier de chaque titre au sein d'une bibliothèque du réseau.

Cela a deux conséquences essentielles :

- Permettre la libération d'espaces nécessaires à l'accroissement des collections vivantes, fréquemment consultées, et/ou correspondant aux domaines d'excellence de chaque bibliothèque.
- Faciliter le passage au tout-électronique pour les bibliothèques n'ayant pas de vocation patrimoniale et permettre à celles-ci de cibler de façon plus précise les collections papier qu'elles souhaitent conserver, en fonction des besoins de leurs lecteurs et de leurs spécialités.

Le CTLes, de ce point de vue, joue un rôle important, en se portant pôle de conservation de titres dont la faible consultation ne permet pas de maintenir la conservation chez ses partenaires, offrant ainsi à ces derniers l'opportunité de se concentrer sur la conservation des titres rentrant plus particulièrement dans leur domaine d'excellence.

De plus, le CTLes est engagé dans une phase de réflexion en ce qui concerne la formalisation de sa propre politique documentaire.

Une charte documentaire élaborée en concertation avec ses partenaires devrait ainsi permettre d'établir des critères objectifs de sélection des documents. Ceci aura pour objectif premier de disposer d'un référentiel ; cela contribuera également à la formalisation de la politique documentaire de l'établissement en ce qui concerne les collections détenues en propre.

Afin d'affiner les critères de sélection des titres qu'il se voit proposer au titre de la cession, le CTLes a déjà mis en place, dans le cadre du PCMed, un certain nombre de règles (refus de conservation de collections de sauvegarde doublant celles conservées par les pôles, prise en charge des titres orphelins à condition que ceux-ci aient leur place dans le périmètre couvert par le plan...).

La formalisation d'une politique et d'une charte documentaires permettront de formaliser et d'affiner ces choix.

2. Etude du fonctionnement actuel du PCMed

En préambule de cette partie relative au fonctionnement du PCMed, il convient de signaler que celui-ci est régi par une convention-cadre tripartite, signée par les deux co-animateurs (CTLes et BIU Santé) et par chaque établissement ou université partenaire et renouvelable tous les trois ans.

L'ensemble des conventions sont en cours de renouvellement à la date du 4 septembre 2014⁷.

2.1. Utilisation de la base de données FileMaker

2.1.1. Problèmes d'indexation

Sur 8 440 titres présents dans la base au 31 décembre 2013, seuls 3 813 sont rattachés à un domaine disciplinaire issu de l'Index Medicus (soit seulement 45% des titres intégrés au plan). Les autres sont dans *FileMaker*, mais sans domaine renseigné dans le champ correspondant.

Ce dysfonctionnement, hérité des premières années de fonctionnement, et qui est probablement dû à un problème au moment du chargement des données relatives aux titres de périodiques dans *FileMaker*, pourra être corrigé par un travail de comparaison systématique entre les listes de PPN envoyées à l'ABES pour chaque domaine et les titres présents dans la base.

Ce travail d'indexation pourra être mené une fois que tous les domaines du plan auront été traités.

Il conviendra néanmoins d'évaluer la plus-value d'une telle indexation (notamment en termes d'aide à la définition d'une politique documentaire au sein des bibliothèques participantes) par rapport au temps qu'il sera nécessaire de consacrer à l'indexation de plus de 4 500 titres, d'autant plus que cette indexation nécessitera une procédure claire et acceptée de tous (question des titres pluridisciplinaires, des filiations, etc).

2.1.2. Fonctionnement de la base de données

La base de données *FileMaker* recense tous les titres rattachés, à une date donnée, au PCMed, et les données y afférant (bibliographiques et d'exemplaires).

L'utilisation régulière de la base de données *FileMaker* a tout d'abord permis de confirmer la nécessité d'un outil spécifiquement dédié à la conservation partagée.

En effet, celui-ci apporte, dans le cadre de la gestion d'un PCP, une réelle plus-value par rapport au SUDOC ou à Périscope, notamment en termes de données renseignées, de requêtes et d'exports (renseignement de l'état physique et de la reliure, possibilité d'avoir accès aux titres orphelins, de limiter l'affichage des exemplaires aux bibliothèques participantes, ou encore d'exporter les données bibliographiques et d'exemplaires de l'ensemble des partenaires).

Le mémento du PCMed, disponible sur la plate-forme de travail collaboratif, décrit la manière de mettre à jour et de renseigner les données dans *FileMaker*. En effet, ce travail nécessite d'avoir conscience d'un certain nombre de spécificités propres à la méthodologie

⁷ Les conventions ont été adressées aux différents établissements pour signature. Au 1^{er} septembre, les conventions des Universités Paris Descartes, Paris-Est, Paris 13 et Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines ne nous ont pas encore été retournées signées. Leur retour est attendu avant la fin de l'année.

du plan ou au fonctionnement de la base, et il peut s'avérer difficile, pour les partenaires ne l'utilisant que peu fréquemment (car localisés sur peu de titres), de l'assimiler (indication de la mention « pôle non souhaité » en zone de notes lorsqu'une bibliothèque ne souhaite pas se porter pôle d'un titre, par exemple).

Néanmoins, la principale difficulté tient à la double saisie nécessaire des données dans *FileMaker* et le SUDOC, une fois le premier chargement des données du SUDOC effectué (en l'absence de mises à jour automatiques régulières).

Ce principe de fonctionnement pose un problème de cohérence entre les données de *FileMaker* et du SUDOC (corrections d'états de collection ou précisions de lacunes dans *FileMaker* non répercutées dans le SUDOC, ou inversement, mises à jour dans le SUDOC non retranscrites dans *FileMaker*). Les visites organisées auprès des établissements partenaires ont permis de mettre à jour ces discordances, mais le principe d'une mise en cohérence manuelle des bases n'est pas toujours facile à faire accepter et à mettre en œuvre.

De plus, les réflexions actuellement menées par l'ABES en vue d'une amélioration du signalement des plans de conservation partagée dans le SUDOC constituent une raison de plus de se baser autant que possible sur les données issues du SUDOC, y compris pour la gestion des plans de conservation partagée.

2.1.3. Exemple de l'outil de gestion pour la conservation partagée des périodiques développé par le CTLes

Dans le cadre d'un projet de plan de conservation partagée en sciences humaines et sociales initié en Île-de-France, le CTLes a été amené à développer, au cours de l'année 2013, une base de gestion des périodiques pour la conservation partagée.

Les nouveaux statuts du CTLes, qui donne à l'établissement un rôle d'opérateur de la conservation partagée dans une perspective nationale, ont encouragé l'établissement à associer également des bibliothèques universitaires de province à ces nouveaux plans thématiques.

Par ailleurs, l'intérêt qu'ont manifesté ces derniers mois des établissements parisiens ou de province pour la conservation partagée dans différents champs disciplinaires tendent à confirmer également la nécessité d'un outil de gestion commun, à visée nationale.

La base de gestion développée par le CTLes a été testée sur une discipline, les arts du spectacle, dont le plan de conservation partagée rassemble aujourd'hui 6 bibliothèques (CTLes, BU de l'Université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, de l'Université Paris Diderot – Paris 7, de l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis, de l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense, et de l'Université Lille 3).

D'autres thématiques sont à l'étude (géographie, STAPS, philosophie...).

Pour définir cet outil de gestion de PCP, l'expérience de l'utilisation de la base de données *FileMaker* actuellement en cours de fonctionnement dans le cadre du PCMed s'est avérée particulièrement utile.

Conscient de la nécessité de bénéficier des données du SUDOC et de leurs mises à jour pour éviter les problèmes de double saisie et d'incohérences entre les bases, le CTLes s'est rapproché de l'ABES pour établir une convention formalisant le principe de la récupération régulière des données du SUDOC.

Le choix s'est par ailleurs porté sur un SIGB, afin que le fonctionnement de l'outil soit plus aisément assimilé par les professionnels des bibliothèques – la perspective d'une mise en place de mises à jour régulières des données sur la base du SUDOC correspond d'ailleurs au fonctionnement classique des catalogues de bibliothèques.

Alors que le traitement des listes thématiques du PCMed touche à sa fin, le CTLes souhaite proposer aux bibliothèques partenaires dans le cadre du PCMed de réfléchir à la possibilité d'intégrer le PCMed, et tous les titres de périodiques qui y sont rattachés, à ce nouvel outil de gestion⁸.

2.2. Plate-forme de travail collaboratif

La plate-forme de travail collaboratif lancée en mai 2012, mise en place et administrée par le CTLes, a permis de grandement faciliter la constitution des statistiques de transferts de collections, mais également de systématiser et d'homogénéiser le renseignement des fichiers Excel de proposition de don ou de bordereau de transfert, désormais accessibles à l'ensemble des partenaires.

Quelques scories et erreurs de saisie existent sur la plate-forme, dues notamment à une fréquence d'utilisation très faible pour certaines bibliothèques ; un mode d'emploi est disponible sur la plate-forme et le CTLes reste à la disposition de tous les partenaires en cas de question. Des sessions de formation à destination des nouveaux référents sont par ailleurs régulièrement organisées par le CTLes et la BIU Santé (une session a eu lieu le 7 novembre 2013, une nouvelle session sera organisée fin 2014).

2013 a été la première année complète de fonctionnement de la plate-forme, et où il s'avère donc possible de dresser un bilan de son utilisation.

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2013, un total de 115 documents ont été déposés sur la plate-forme par les bibliothèques participantes (propositions de dons, avis de recherche, bordereaux de transfert et bordereaux de pilon).

L'utilisation de la plate-forme est évidemment fonction de l'activité des établissements dans le plan et des mouvements de collections effectués. Ainsi, si les établissements les plus actifs tels que la Bibliothèque de l'Académie de médecine (46 documents déposés), le CTLes (26 documents déposés) ou la BIU Santé (19 documents déposés) se sont appropriés l'outil, d'autres établissements ont moins régulièrement besoin d'y avoir recours (24 documents déposés par l'ensemble des autres bibliothèques).

2.3. Les titres orphelins

La base *FileMaker* fait apparaître, au 31 décembre 2013, plus de 1 800 titres orphelins, c'est-à-dire sans pôle de conservation déclaré.

Certes, l'importance de ce chiffre (plus de 20% des 8 447 titres présents dans la base) peut être en partie nuancée : une partie de ces titres sont hors du périmètre du plan (collections, titres non médicaux ou se rattachant à des thématiques connexes : biologie, chimie, publications secondaires du type annuaire ou bibliographie...) et des nettoyages de la base sont régulièrement effectués pour supprimer ces titres, qui constituent des scories résultant de la méthodologie de constitution des listes.

⁸ Cet outil de gestionb développé par le CTLes sera présenté au cours de la réunion du comité de pilotage du 10 septembre 2014.

Par ailleurs, à une date donnée, toutes les bibliothèques (et notamment celles qui possèdent le plus de titres, au premier rang desquelles figure la BIU Santé) n'ont pas achevé le traitement de l'ensemble des listes.

Les bibliothèques étant concernées par des quantités de titres très diverses selon les listes, la progression de chaque partenaire dans le traitement des listes est très variable.

De ce fait, et afin que les bibliothèques possédant moins de titres puissent continuer de travailler sur le plan, les listes sont souvent publiées avant que les précédentes aient été traitées par les plus gros établissements (et notamment la BIU Santé, localisée sur un nombre de titres très important).

Or, il s'agit précisément des bibliothèques qui se portent pôles de conservation pour le plus grand nombre de titres. Une part importante des titres orphelins sera donc résorbée lorsque l'ensemble des listes auront été traitées par tous les établissements.

Le CTLes, pour sa part, prend en charge les titres que la BIU Santé ne souhaite pas conserver en tant que pôle afin que la conservation pérenne de ces périodiques soit toujours assurée.

Dans le courant de l'année 2014, un travail systématique de repérage de ces titres orphelins sera effectué, afin de permettre soit de les retirer du plan, soit de solliciter les bibliothèques localisées, dont la BIU Santé, afin qu'elles s'en portent pôles, soit de les attribuer au CTLes.

2.4. La question de l'extension thématique du plan

2.4.1. Domaines et bibliothèques concernés

L'hypothèse d'une extension thématique du PCMed a souvent été posée, au gré des demandes d'établissements souhaitant rejoindre le plan, ou face à la question posée par la présence, dans la base de données *FileMaker*, de titres pouvant relever de disciplines en marge de la médecine.

Trois thématiques périphériques à la médecine ont d'ores et déjà été intégrées : l'odontologie (liste 22, 1 055 titres), les neurosciences (liste 23, 87 titres), et la psychiatrie (liste 26, 190 titres). Pour cette dernière, une sélection systématique des titres a été effectuée sur la base des collections possédées par la Bibliothèque H. Piéron (Université Paris Descartes), intégrée au plan à cette occasion.

Le principe de l'intégration de la pharmacie est actée ; la section pharmacie de la BIU Santé sera chargée d'établir la liste des périodiques correspondante, et l'intégration de la Bibliothèque de pharmacie de l'Université Paris-Sud (située à Châtenay-Malabry) sera alors souhaitable.

Si l'intégration de ces domaines a été ou sera possible en raison de leur proximité évidente avec la médecine ou de la présence d'une bibliothèque de référence comme la section pharmacie de la BIU Santé, il paraît beaucoup plus compliqué d'intégrer des domaines comme la biologie ou la chimie, et leurs dérivés.

2.4.2. Difficultés liées à l'intégration de nouvelles thématiques

Ces deux domaines ont la particularité d'être à la fois très vastes et en bonne partie disjoints du champ disciplinaire de la médecine.

L'expérience de l'intégration de la psychiatrie, qui a nécessité de distinguer de façon systématique les titres relevant de la psychiatrie clinique des titres de psychologie relevant davantage des sciences humaines et sociales, a montré la difficulté d'un tel travail de sélection.

Il paraît donc préférable et légitime que ces titres soient intégrés à de nouveaux plans de conservation partagée axés sur ces thématiques propres, d'autant plus que les bibliothèques les plus concernées par ces collections ne seront pas des bibliothèques de médecine.

De ce fait, il est peu probable que les bibliothèques participant au PCMed soient enclines à s'engager sur la conservation pérenne de collections conservées par ailleurs par des bibliothèques davantage spécialisées dans ces domaines.

L'une des conditions favorables au bon fonctionnement du plan depuis ses débuts réside, nous semble-t-il, dans la stricte délimitation de son champ d'action disciplinaire.

Cette délimitation est un effort constant, dans la mesure où chaque liste de titres constituée amène à réaliser des arbitrages, que ce soit pour intégrer un titre à tel domaine plutôt que tel autre, ou pour exclure du plan des périodiques dont le rapport à la médecine est jugé trop lointain.

D'un point de vue historique, la cohésion du réseau des bibliothèques de médecine, leur habitude à travailler sur les mêmes outils (ceux de la *National Library of Medicine* notamment) ou à collaborer dans le cadre d'un réseau de PEB actif a pu faciliter le fonctionnement du PCMed.

Enfin, l'intégration de disciplines aussi vastes apporterait une surcharge de travail, tout en complexifiant davantage la lisibilité du plan.

Cela retarderait le traitement des listes restantes, dont l'achèvement à court terme, dans le cadre actuel du PCMed, reste la priorité.

Si l'ensemble des bibliothèques participantes s'accordent sur la non-intégration de la chimie et de la biologie dans leur ensemble, un travail d'identification de titres relevant de ces domaines et déjà intégrés au PCMed devra être mené afin de pouvoir retirer ces périodiques du plan.

2.5. Le rôle des co-animateurs et des référents

2.5.1. Rappel des missions dévolues à chacun

La convention régissant le PCMed attribue un certain nombre de missions à ses principaux acteurs :

- La BIU Santé et le CTLes sont en charge du pilotage et de l'animation du plan, ce qui consiste notamment à :
 - Assurer la constitution des listes de titres de périodique, l'extraction des données du SUDOC et le maintien des outils informatiques utilisés pour la gestion du plan (base de données *FileMaker* et plateforme de travail collaboratif *Flora*)
 - Suivre l'activité réalisée dans le cadre du plan et veiller à la bonne marche de ce dernier, notamment en ce qui concerne le traitement des listes, l'organisation matérielle des transferts ou encore les questions d'ordre méthodologique des partenaires.
 - Organiser et animer les diverses réunions (réunions plénières ou par établissement) et en rédiger les comptes-rendus.
 - Animer le réseau et veiller à la bonne circulation de l'information, notamment par la rédaction de documents méthodologiques et de bilans statistiques.

- Veiller à la diffusion et à la promotion de leur expérience et de leur expertise dans le cadre du PCMed (participation à des colloques, rédaction d'articles...).
- Un comité de pilotage, qui se réunit une fois par an, a pour objectif de faire le point sur l'état d'avancement des travaux menés au cours de l'année écoulée et d'évoquer les éventuelles modifications ou améliorations à apporter au fonctionnement du plan.
Il est composé des directeurs des SCD ou bibliothèques contractants, qui désignent les collaborateurs qui les accompagnent (adjoint(s) et/ou référent(s)) et d'un représentant de la Direction de l'information de l'information scientifique et technique et du réseau documentaire (DISTRD, Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche).
- Un référent désigné dans chaque bibliothèque ou université participante est en charge de la coordination locale. Il fait office d'interlocuteur privilégié avec les autres établissements participants et les deux co-animateurs, dans le cadre des transferts de collections par exemple.

2.5.2. Moyens humains mis en œuvre

Les tâches relatives au PCMed (traitement des listes, récolements pour vérification et correction des états de collection, sélection des titres à conserver, mises à jour systématiques de la base FileMaker en plus du SUDOC...) se caractérisent à la fois par leur caractère chronophage et irrégulier.

Ce double caractère explique en partie la difficulté rencontrée pour mobiliser les ressources humaines nécessaires au bon fonctionnement du plan : ces activités peuvent entrer en conflit, selon les périodes, avec le travail courant de chaque bibliothèque participante.

Cela explique également la difficulté à évaluer le temps effectivement passé à travailler sur le plan et les diverses opérations qu'il requiert.

L'essentiel du travail est en général assuré par le responsable des périodiques, qui est également référent, en lien avec la direction de sa bibliothèque.

La nature transverse des tâches concernées peut également entraîner la mobilisation d'agents de catégories différentes, en fonction des chantiers à mener (récolements ou désherbages par exemple).

Dans la plupart des cas, les référents effectuent eux-mêmes la majorité des tâches de traitement intellectuel liées au plan.

La BIU Santé, le CTLes et la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine sont les trois établissements possédant le plus de collections au sein du plan (les deux premiers ont, de plus, une mission de coordination et d'animation du plan, et d'administration des outils de gestion). Ils mobilisent naturellement davantage de personnes et consacrent plus de temps aux les tâches induites par le PCMed.

Le CTLes a par exemple mis en place, depuis septembre 2012, un service spécifique dédié à la conservation partagée, composé de trois agents.

Ces agents ont également d'autres missions (notamment la participation au traitement des demandes de prêt entre bibliothèques), mais 2,5 ETP sont consacrés à la conservation partagée. D'autres plans de conservation partagée les mobilisent également désormais, mais on peut estimer qu'1,5 ETP reste consacré au PCMed.

S'ajoute à ce chiffre le travail réalisé par d'autres agents de l'établissement dans le cadre des désherbages ou de la prise en charge des transferts de collections, ou du développement des outils informatiques.

La BIU Santé, en raison notamment de l'importance de ses collections et du nombre de propositions de dons dont elle est destinataire, a affecté des personnels à ces tâches (traitement des listes, des dons entrants ou des dons sortants...).

5 personnes (3 conservateurs, 2 Bibas) travaillent de façon régulière sur la conservation partagée, ainsi que des magasiniers, de façon plus ponctuelle, pour les récolements par exemple, pour un total estimé à 1,8 ETP.

A la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, 4 agents (2 magasiniers, 1 Bibas, une conservatrice) travaillent sur le PCMed, pour un total évalué entre 2 et 2,5 ETP.

Les coordinateurs du plan mettront à profit la série de réunions organisées auprès des référents PCMed d'ici la fin de l'année 2014 pour faire une évaluation plus précise du temps consacré au PCMed au sein des établissements partenaires.

Enfin, les mouvements de personnel tendent à rendre parfois difficile le suivi du dossier de la conservation partagée au sein des établissements. L'assimilation de la méthodologie suivie, l'utilisation de la base en ligne et de la plate-forme de travail collaboratif, ainsi que l'organisation des diverses opérations liées au plan nécessitent un certain temps d'apprentissage et de pratique.

2.5.3. Organisation des visites auprès des référents

A intervalles réguliers (une fois tous les deux ans en moyenne), les co-animateurs du plan, CTLes et BIU Santé, rendent visite à l'ensemble des référents au sein de leur bibliothèque.

Ces réunions de travail poursuivent plusieurs objectifs :

- Faire le point sur le traitement des listes et les éventuelles questions ou difficultés soulevées dans le cadre du plan de conservation partagée.
- Permettre la mise en cohérence de la base de données du plan et du SUDOC.
- Faciliter les propositions de don visant à combler les lacunes des pôles de conservation et l'attribution des titres orphelins.
- Comblent les lacunes des collections dont la bibliothèque visitée est pôle, lorsque le CTLes en avait la possibilité.

Cette série de visites a été organisée pour la dernière fois en 2011-2012.

Une nouvelle série de visites, centrées sur l'achèvement du traitement des titres et l'attribution des titres orphelins, sera organisée à la fin de l'année 2014.

3. Premier bilan de l'année 2014 (du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre)

3.1. Constitution et traitement des listes thématiques

Au 1^{er} septembre 2014, 8 435 titres de périodiques apparaissent dans la base de données du plan.

Les mois écoulés entre janvier et septembre ont permis le traitement des listes publiées fin 2013, et correspondant aux domaines thématiques suivants :

Nom de domaine	Nombre de titres
Reproductive medicine	22
Rheumatology	53
Sexually transmitted diseases	29
Speech language pathology	14
Social medicine	121
Sports medicine	34
Statistics	23
Substance related disorders	36
Total	332

Deux liste pluridisciplinaires de titres rattachés à des thématiques déjà traitées par le passé (et soit passés au travers du processus de constitution des listes, soit acquis entretemps par une des bibliothèques participantes) ont aussi été traitées cette année ; elles rassemblent un total de 219 titres supplémentaires.

La Bibliothèque interuniversitaire de santé, qui possède un nombre de titres du plan beaucoup plus important que les autres bibliothèques participantes (7 026 titres alors que la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, qui possède le deuxième total le plus important, en compte 1 507), accusait un certain retard dans le traitement des listes. L'année 2014 leur a permis, jusqu'au 1^{er} septembre, de rattraper ce retard, puisque la BIU Santé a désormais traité intégralement l'ensemble des listes, à l'exception de la liste 22 (odontologie, partiellement traitée).

De même, la Bibliothèque de l'Académie nationale de médecine a mis à profit les mois écoulés pour traiter les listes 30 à 36 – seule la liste 37 reste à traiter.

Le travail mené sur le traitement des listes a permis d'uniformiser l'état d'avancement au sein des différentes bibliothèques, et de réduire le nombre de titres orphelins. Sur les 1 555 titres orphelins restants, 801 sont compris dans la seule liste 22. L'achèvement du traitement de cette liste par la BIU Santé permettra de réduire encore ce nombre.

Parallèlement, les 10 dernières listes thématiques ont été constituées, et les données des périodiques qu'elles comprennent extraites du SUDOC.

Elles seront importées dans la base de données au mois de septembre.

Ces 10 listes constituées comprennent un total de 453 nouveaux périodiques, qui se répartissent de la manière suivante :

Nom de domaine	Nombre de titres
Surgery	196
Technology, medical	5
Teratology	4
Transplantation	29
Traumatology	25
Tropical medicine	44
Urology	65
Vascular diseases	42
Virology	31
Women's health	12
Total	453

A ces listes thématiques s'ajoutent une nouvelle liste pluridisciplinaire de titres relevant de thématiques déjà traitées, qui comporte 404 titres de périodiques. Ce sont donc au total 857 nouveaux titres qui seront intégrés au plan, ce qui portera le total des titres à 9 304. L'ajout ultérieur du domaine pharmacie aboutira très probablement à un nombre définitif de titres PCMed qui sera compris entre 10 000 et 11 000 titres.

3.2. La problématique des titres orphelins

Les titres orphelins sont, au 1^{er} septembre 2014, au nombre de 1 555.

Si, comme évoqué plus haut dans ce bilan (partie 2.3), ce chiffre est provisoire et à nuancer, il importait néanmoins de mener un travail systématique d'identification et de traitement de ces titres selon différents cas de figure.

Ainsi, un agent du CTLes a, durant le mois d'août, catégorisé ces titres sans pôles de conservation, en distinguant, notamment, les titres potentiellement à retirer du plan, les titres n'ayant qu'une seule localisation, les titres dont toutes les bibliothèques localisées ont d'ores et déjà indiqué ne pas souhaiter se porter pôle. Des listes ont également été établies par établissement afin de recenser tous les titres pour lesquelles la bibliothèque concernée pourrait se porter pôle (car seule localisée ou car possédant l'état de collection le plus important, et éventuellement l'abonnement en cours).

Sur la base de ces fichiers, qui vont être transmis à chaque bibliothèque participante, des réunions auprès de chaque référent seront organisées par les deux co-animateurs afin de permettre de valider la sortie de certains titres du plan, et l'attribution des autres à une des bibliothèques participantes (dont le CTLes, qui pourra, en dernière instance et sous réserve de la pertinence de la collection dans le cadre du plan, se porter pôle).

3.3. Premiers résultats chiffrés de l'année 2014 (du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre)

Du 1^{er} janvier au 1^{er} septembre, près de 350 nouveaux titres se sont vus attribuer un pôle de conservation.

66 notices différentes ont été déposées sur la plate-forme de travail collaboratif, dont 5 avis de recherche, 13 propositions de don et 41 bordereaux de transfert distincts et 7 bordereaux de pilon (chaque bordereau est déposé à la fois par l'expéditeur et le destinataire des collections).

Les 41 transferts effectués ont concerné un total de plus de 63 mètres linéaires de collections.

Le CTLes a pilonné 207 mètres linéaires dans le cadre du PCMed entre le 1^{er} janvier et le 1^{er} septembre 2013.

Les autres établissements partenaires ont déposé des bordereaux de pilon correspondant à un total de près de 13 mètres linéaires de collections pilonnées.

Annexe 1 : Liste des 25 bibliothèques participant au PCMed

Université	Bibliothèque	N° RCR
	Bibliothèque interuniversitaire de Santé	751062103
	Bibliothèque de l'Académie nationale de Médecine	751065201
	Centre technique du livre de l'enseignement supérieur	774682301
Université Paris Descartes	Bibliothèque universitaire médicale - Site Cochin Port-Royal	751142101
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Necker-Enfants malades	751152101
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Hôpital européen Georges Pompidou	751152103
	Bibliothèque universitaire médicale - Site Cordeliers	751062101
	Bibliothèque universitaire d'odontologie de Montrouge	920492101
	Bibliothèque de psychologie Henri Piéron	920125201
Université Pierre et Marie Curie	Bibliothèque d'UFR de la Pitié-Salpêtrière	751132101
	Bibliothèque d'UFR Saint-Antoine	751122104
	Bibliothèque hospitalière de Saint-Antoine Axial-Caroli	751122102
	Bibliothèque hospitalière Trousseau	751122101
	Bibliothèque hospitalière Tenon-Meyniel	751202101
	Bibliothèque de stomatologie et chirurgie maxillo-faciale Michel Dechaume	751132106
	Bibliothèque de neurosciences Jean-Martin Charcot	751132103
Université Paris Diderot	Bibliothèque de l'UFR de médecine - Site Xavier Bichat	751182101
	Bibliothèque de l'UFR de médecine - Site Villemin	751102101
	Bibliothèque pédiatrique de l'Hôpital Robert Debré	751192101
	Bibliothèque de l'UFR d'odontologie Garancière	751062104
Université Paris-Sud	Bibliothèque universitaire de médecine du Kremlin-Bicêtre	940432101
Université Paris-Est Créteil Val de Marne	Bibliothèque de médecine	940282101
Université Paris-Nord	Bibliothèque universitaire Jean Dausset	930082101
Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines	Bibliothèque universitaire pluridisciplinaire de Saint-Quentin-en-Yvelines	782972101
	Bibliothèque universitaire médicale de Boulogne	920122101

Annexe 2 : Listes et domaines traités et nombre de titres par domaine (au 31/12/13)

Liste	Nombre de titres	Domaine(s) rattaché(s)
Liste 1	682	Medicine
Liste 2	278	Acquired immunodeficiency syndrome
		Aerospace medicine
		Allergy and immunology
Liste 3	359	Anatomy
		Anesthesiology
		Anthropology
		Antibiotics
		Audiology
Liste 4	746	Bacteriology
		Behavior
		Biochemistry
		Biology
Liste 5	466	Biomedical engineering
		Biophysics
		Biotechnology
		Botany
		Brain
		Cardiology
		Chemistry
		Communicable diseases
		Complementary therapies
		Critical care
		Cytology
Liste 6	223	Delivery of health care
		Dermatology
		Diagnostic imaging
Liste 7	353	Drug therapy
		Education
		Embryology
		Emergency medicine
Liste 8	521	Endocrinology
		Environmental health
		Epidemiology
		Ethics
		Family planning
		Family practice
		Gastroenterology
		Genetics
Liste 9	296	Geriatrics
		Gynecology

Liste	Nombre de titres	Domaine(s) rattaché(s)
Liste 10a	432	Health services
		Hematology
		Histocytochemistry
		Histology
		History of medicine
Liste 10b	151	Hospitals
Liste 11	203	Internal medicine
		Jurisprudence
		Laboratory techniques and procedures
		Library science
		Medical informatics
Liste 12	82	Mental disorders
		Metabolism
		Microbiology
Liste 13	285	Military medicine
		Molecular biology
		Neoplasms
		Nephrology
Liste 14	295	Neurology
		Neurosurgery
		Nursing
Liste 15	119	Nutrition
		Obstetrics
		Occupational medicine
		Ophthalmology
Liste 16	168	Optometry
		Orthodontics
		Orthopedics
		Osteopathic medicine
Liste 17	137	Otolaryngology
Liste 18	276	Parasitology
		Pathology 1
Liste 19	54	Pathology 2
Liste 20	179	Pediatrics
Liste 21	9	Physical medicine
Liste 22	1055	Physiology
Liste 23	190	Podiatry
Liste 24	44	Dentistry
Liste 25	93	Psychiatry
Liste 26	87	Public health
Liste 27	75	Pulmonary disease
Liste 28	3	Neurosciences
Liste 29	29	Radiology
Liste 30	22	Radiotherapy
Liste 31	27	Rehabilitation
		Reproductive medicine
		Sexually transmitted diseases

Liste	Nombre de titres	Domaine(s) rattaché(s)
Liste 32	16	Speech-language pathology
Liste 33	53	Rheumatology
Liste 34	123	Social medicine
Liste 35	31	Sports medicine
Liste 36	24	Statistics
Liste 37	35	Substance-related disorders
Liste A	133	Pluridisciplinaire (titres isolés)
Liste B	86	Pluridisciplinaire (titres isolés)
Nombre total de listes dans FileMaker : 37 (+2 listes pluridisciplinaires provisoires)	Nombre total de titres dans FileMaker : 8 440	Nombre total de domaines dans FileMaker : 93

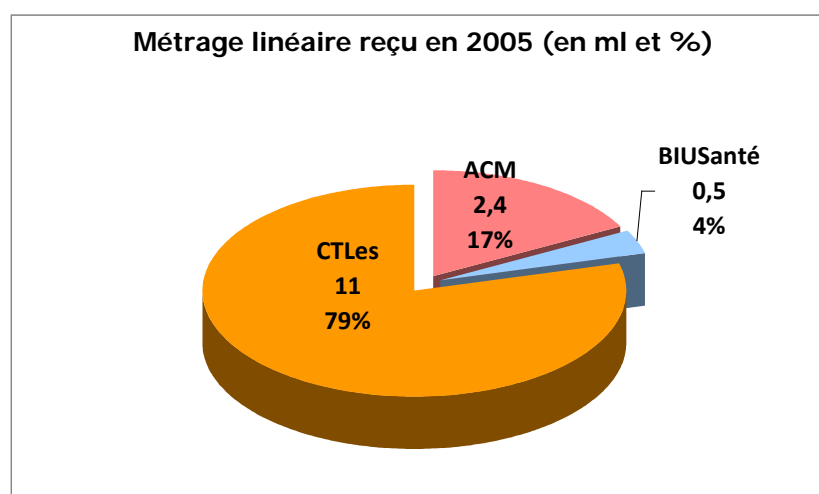
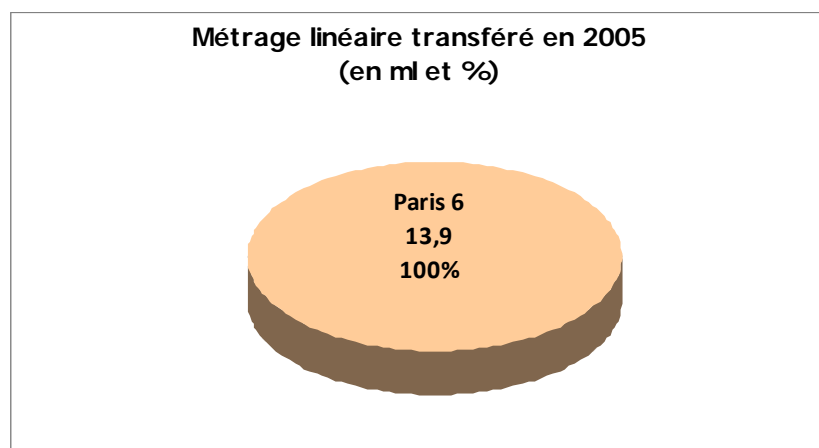
Annexe 3 : 11 domaines restant à traiter au 31/12/13

- **Surgery**
- **Technology, medical**
- **Teratology**
- **Transplantation**
- **Traumatology**
- **Tropical medicine**
- **Urology**
- **Vascular diseases**
- **Virology**
- **Women's health**
- **Pharmacy**

Annexe 4 : Statistiques des transferts par année

2005

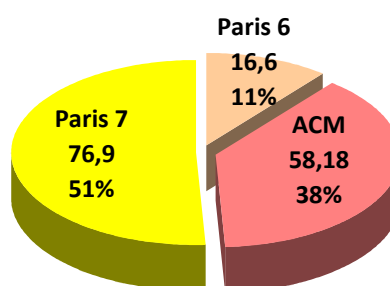
Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2005			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	0,6		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de Médecine	1,8		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,5		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	11		11
Total		13,9	0	11
			Total cumulé : 11 ml	



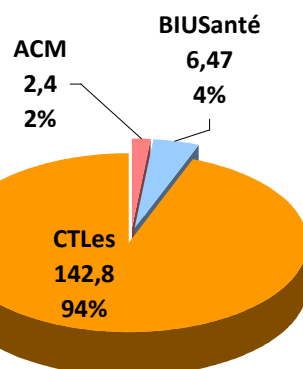
2006

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2006			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,97		
Académie nationale de médecine	CTLes	57,2		57,2
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Villemin	0,01		
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	0,6		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de Médecine	1,8		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	1		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	10,6		10,6
Paris 6 - Tenon	BIU Santé	2,6		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	1,9		
Paris 7 - Bichat	CTLes	75		75
Total		151,68	0	142,8
			Total cumulé : 142,8 ml	

Métrage linéaire transféré en 2006
(en ml et %)



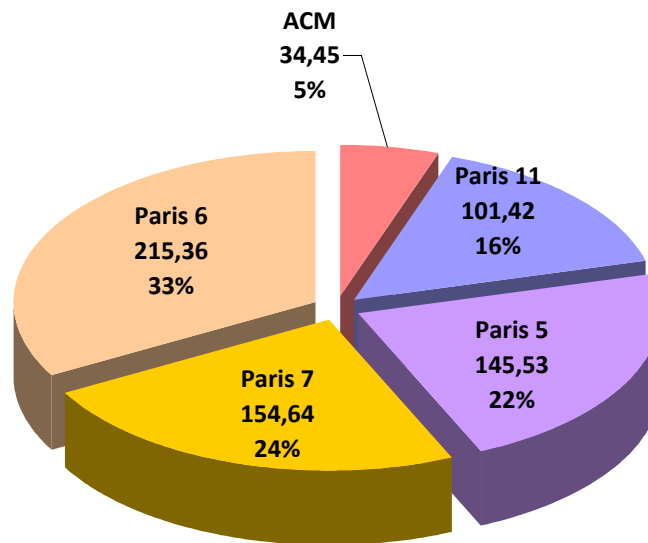
Métrage linéaire reçu en 2006 (en ml et %)



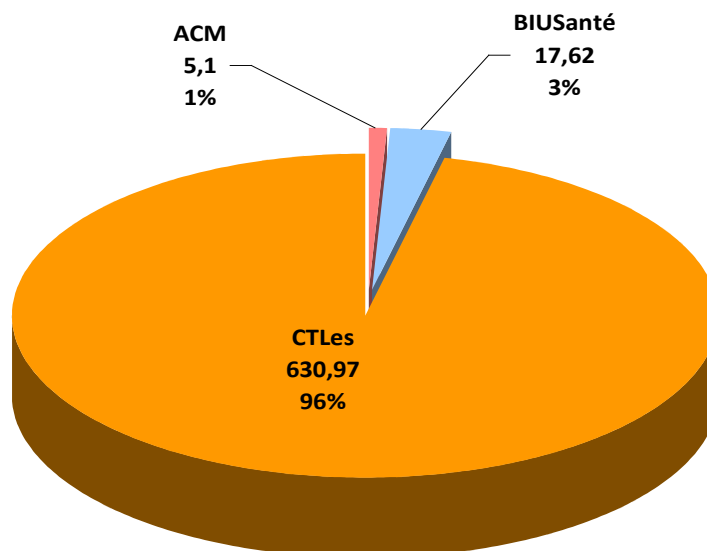
2007

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2007			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,15		
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	1		
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	1,5		
Académie nationale de médecine	CTLes	1		1
Académie nationale de médecine	CTLes	30,8		30,8
CTLes	BIU Santé	0,2	0,2	
CTLes	BIU Santé	1	1	
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,05		
Paris 5 - Cochin	CTLes	1,9		1,9
Paris 5 - Cochin	CTLes	13,5		13,5
Paris 5 - Cochin	CTLes	62,3		62,3
Paris 5 - Cochin	Paris 13 - Jean Dausset	0,01		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	1		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	1,2		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	0,02		
Paris 5 - Necker	CTLes	65,55		65,55
Paris 6 - Charcot	CTLes	5		5
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	3		
Paris 6 - Delarue	BIU Santé	2		
Paris 6 - Axial-Caroli	Académie nationale de Médecine	5		
Paris 6 - Axial-Caroli	BIU Santé	3		
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	183,24		183,24
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	1,62		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	2		2
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	2,3		2,3
Paris 6 - Tenon	BIU Santé	1,7		
Paris 6 - Tenon	CTLes	6,5		6,5
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	0,01		
Paris 7 - Villemin	CTLes	0,53		0,53
Paris 7 - Villemin	CTLes	72,4		72,4
Paris 7 - Villemin	CTLes	81,7		81,7
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	BIU Santé	0,11		
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,4		0,4
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	100,9		100,9
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	Paris 13 - Jean Dausset	0,01		
Paris 13 - Jean Dausset	Académie nationale de Médecine	0,1		
Paris 13 - Jean Dausset	BIU Santé	0,01		
Paris 13 - Jean Dausset	CTLes	0,95		0,95
UVSQ - Boulogne	BIU Santé	0,05		
Total		653,71	1,2	630,97
			Total cumulé : 632,17 ml	

Métrage linéaire transféré en 2007 (en ml et %)

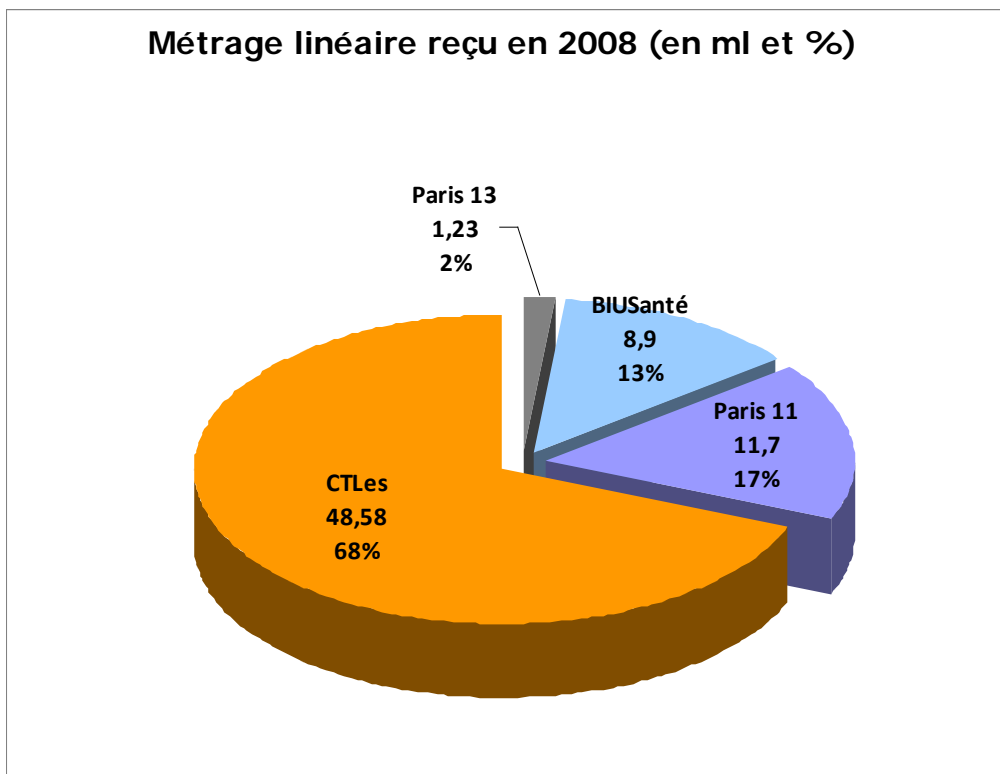
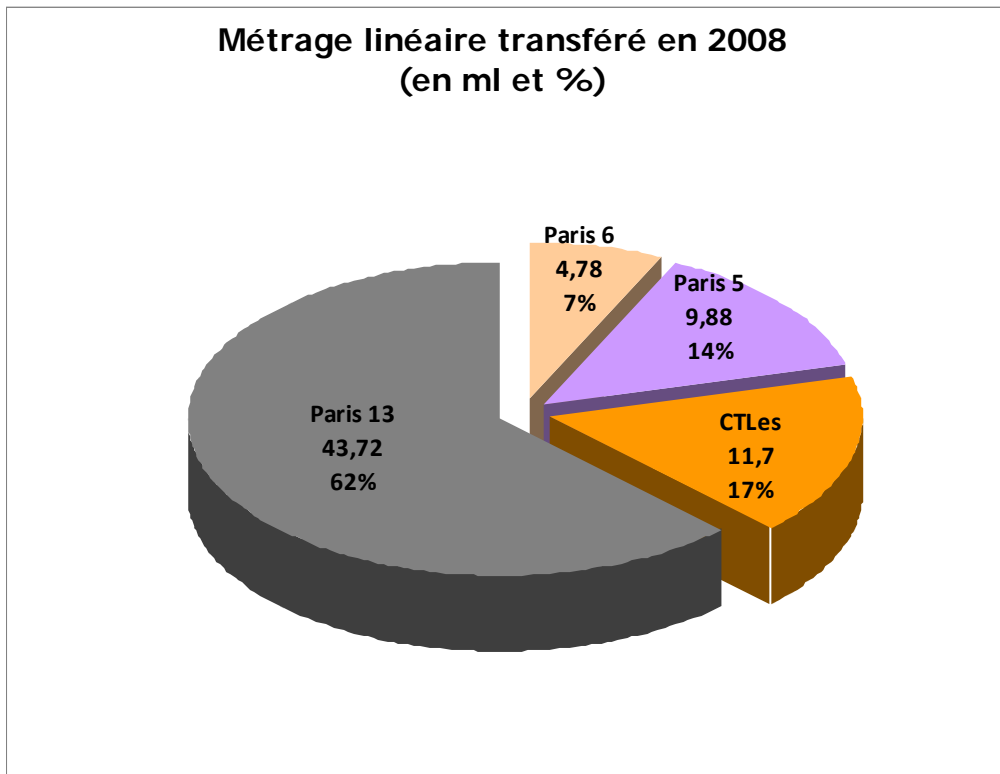


Métrage linéaire reçu en 2007 (en ml et %)



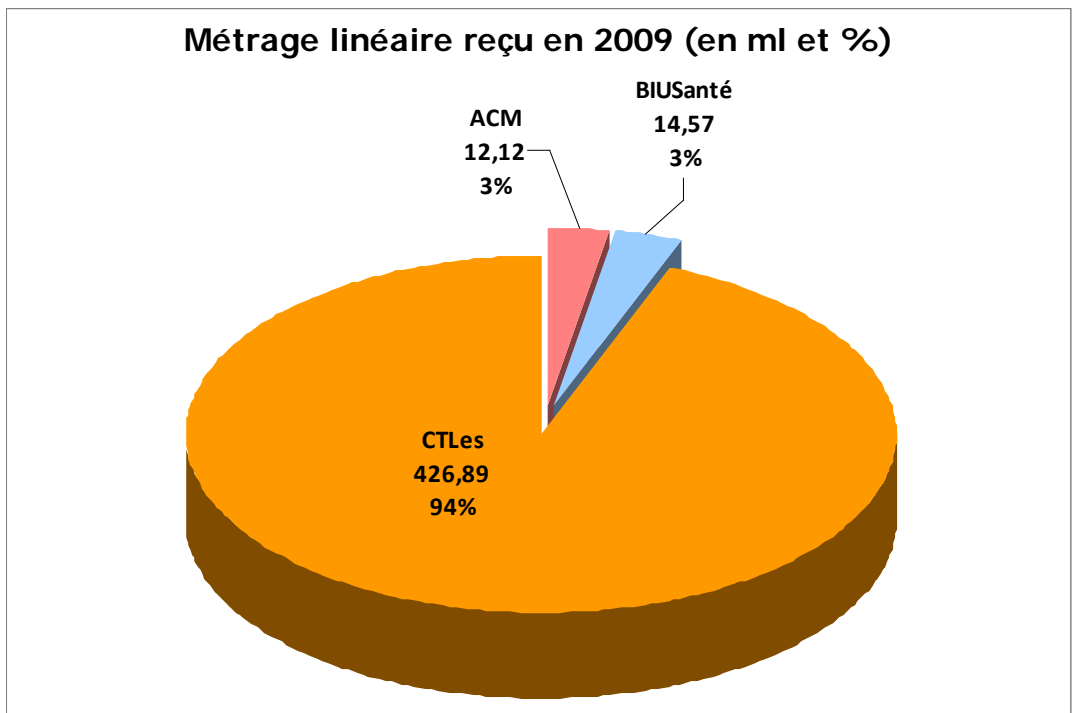
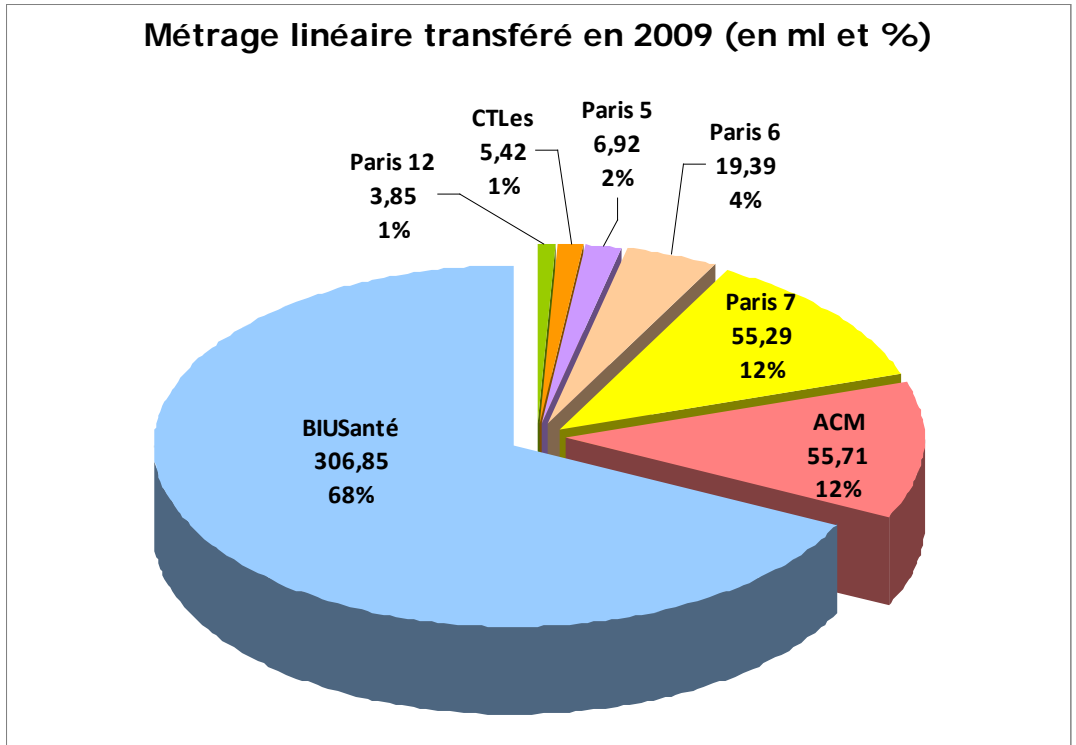
2008

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2008			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
BIU Santé	CTLes	0,08		0,08
CTLes	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	11,7	11,7	
Paris 5 - Cochin	Paris 13 - Jean Dausset	1,21		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	0,58		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	0,17		
Paris 5 - Necker	BIU Santé	7,85		
Paris 5 - Necker	CTLes	0,05		0,05
Paris 5 - Necker	Paris 13 - Jean Dausset	0,02		
Paris 6 - Charcot	CTLes	3,72		3,72
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,01		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,04		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	CTLes	0,94		0,94
Paris 6 - Tenon	CTLes	0,07		0,07
Paris 7 - Bichat	Académie nationale de Médecine	0,04		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	0,25		
Paris 13 - Jean Dausset	CTLes	43,72		43,72
Total		70,45	11,7	48,58
			Total cumulé : 60,28 ml	



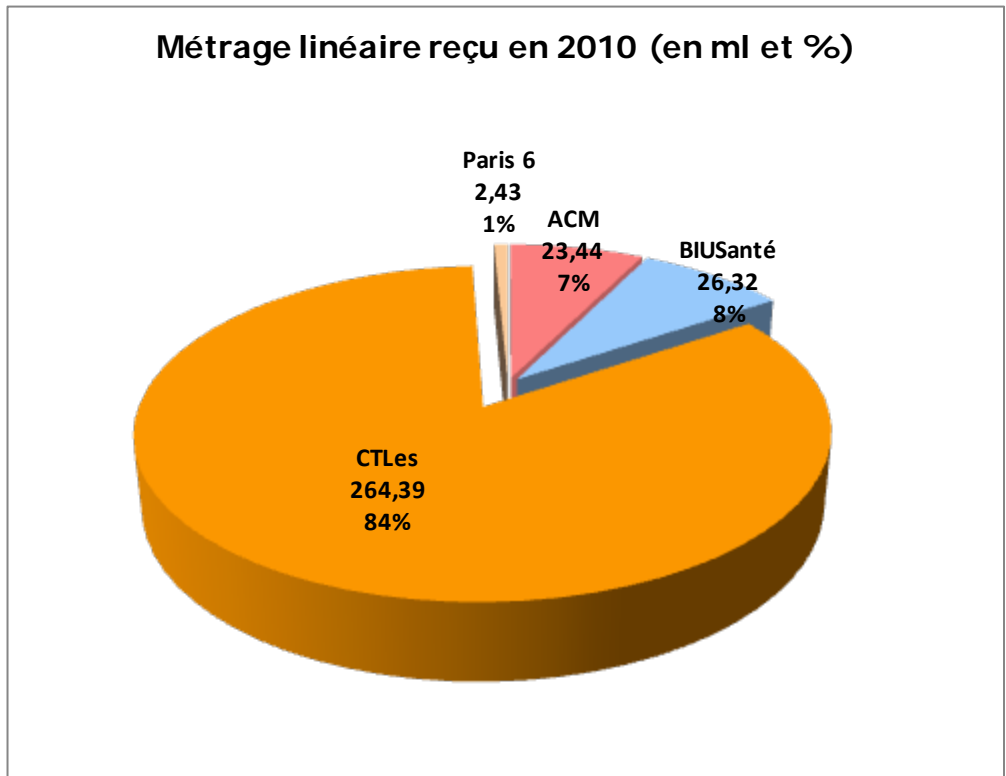
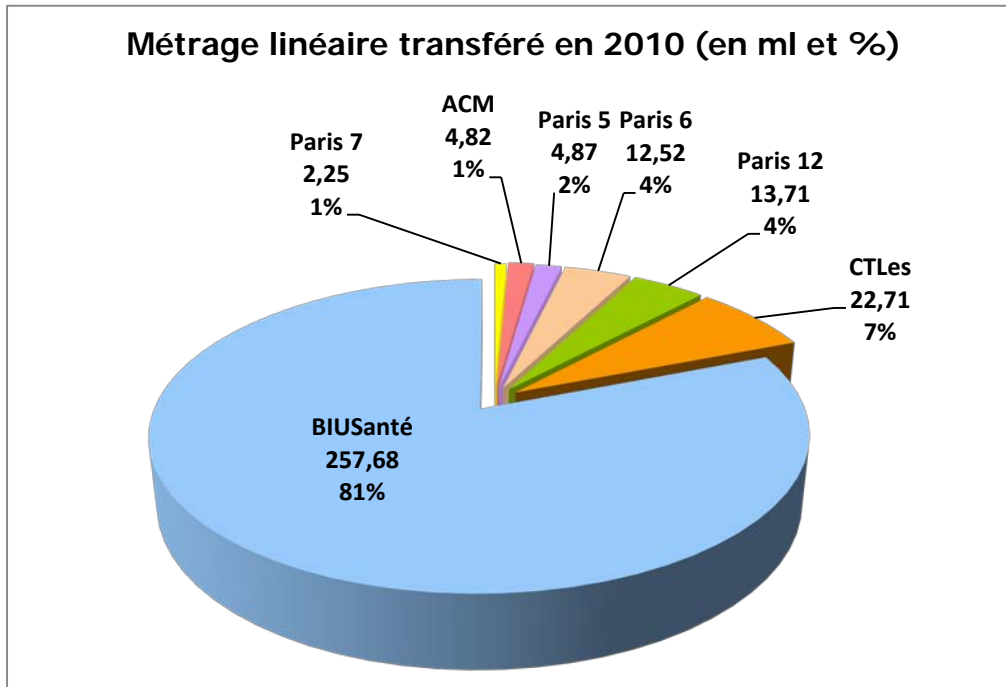
2009

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2009			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de Médecine	BIU Santé	0,54		
Académie nationale de Médecine	CTLes	22,96		22,96
Académie nationale de Médecine	CTLes	32,21		32,21
BIU Santé	CTLes	1,2		1,2
BIU Santé	CTLes	302		302
BIU Santé	CTLes	3,65		3,65
CTLes	Académie nationale de Médecine	1,11	1,11	
CTLes	BIU Santé	0,01	0,01	
CTLes	BIU Santé	0,3	0,3	
CTLes	BIU Santé	4	4	
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,01		
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,15		
Paris 5 - Cochin	BIU Santé	0,3		
Paris 5 - Cochin	CTLes	6,46		6,46
Paris 6 - Delarue	CTLes	0,8		0,8
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	3		
Paris 6 - Charcot	Académie nationale de Médecine	8		
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	0,83		
Paris 6 - Charcot	CTLes	5,5		5,5
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,37		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,84		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Paris 13 - Jean Dausset	0,05		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	0,14		
Paris 7 - Debré	CTLes	4		4
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,61		
Paris 7 - Debré	CTLes	45,09		45,09
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	3,35		
Paris 7 - Villemin	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	0,05		
Paris 7 - Villemin	Paris 6 - Axial-Caroli	0,05		
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,27		0,27
Paris 12 - UPEC	Académie nationale de Médecine	0,01		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,04		
Paris 12 - UPEC	CTLes	2,65		2,65
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,02		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	1,03		
Paris 12 - UPEC	CTLes	0,1		0,1
UVSQ - Boulogne	BIU Santé	0,05		
Total		453,75	5,42	426,89
			Total cumulé : 432,31 ml	



2010

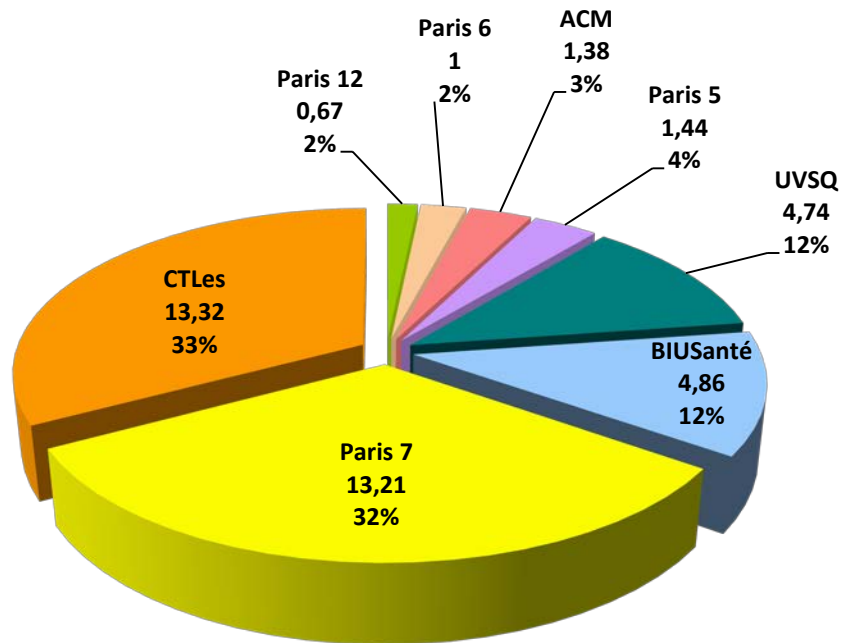
Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2010			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,05		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,1		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	3,01		
Académie nationale de médecine	CTLes	0,76		0,76
Académie nationale de médecine	CTLes	0,9		0,9
BIU Santé	Académie nationale de médecine	5,15		
BIU Santé	CTLes	252,3		252,3
BIU Santé	Paris 6 - Tenon	0,23		
CTLes	Académie nationale de médecine	1,4	1,4	
CTLes	Académie nationale de médecine	12,17	12,17	
CTLes	BIU Santé	0,1	0,1	
CTLes	BIU Santé	0,38	0,38	
CTLes	BIU Santé	1,77	1,77	
CTLes	BIU Santé	2,84	2,84	
CTLes	BIU Santé	3,2	3,2	
CTLes	Paris 6 - Delarue	0,85	0,85	
Paris 5 - Cordeliers	Académie nationale de médecine	0,27		
Paris 5 - Cordeliers	BIU Santé	2,62		
Paris 5 - Cordeliers	CTLes	1,98		1,98
Paris 6 - Axial-Caroli	Académie nationale de médecine	0,13		
Paris 6 - Axial-Caroli	BIU Santé	7,12		
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	2,2		2,2
Paris 6 - Axial-Caroli	CTLes	3		3
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	Académie nationale de médecine	0,01		
Paris 6 - Pitié-Salpêtrière	BIU Santé	0,05		
Paris 6 - Trousseau	BIU Santé	0,01		
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,25		
Paris 12 - UPEC	CTLes	4,25		4,25
Paris 12 - UPEC	Académie nationale de médecine	4,31		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,04		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,2		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,6		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	0,73		
Paris 12 - UPEC	BIU Santé	1,25		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Cochin	0,04		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Cochin	0,3		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Saints-Pères	0,03		
Paris 12 - UPEC	Paris 5 - Saints-Pères	0,51		
Paris 12 - UPEC	Paris 6 - Biologie Recherche	1,35		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,01		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,02		
Paris 12 - UPEC	Paris 7 - Bichat	0,07		
Total		318,56	22,71	265,39
			Total cumulé : 288,1 ml	



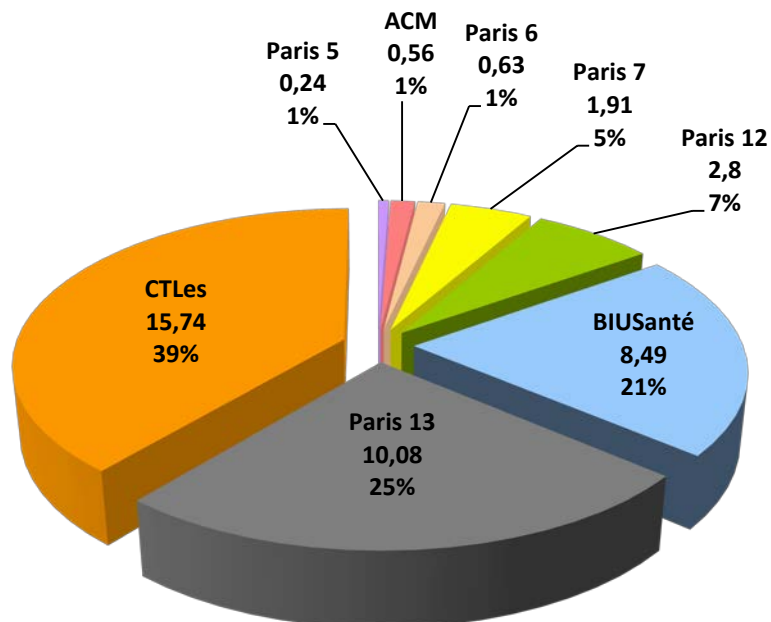
2011

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2011			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (en ml)	Envoyés (ml)	Reçus (ml)
Académie nationale de médecine	BIU Santé	1,14		
Académie nationale de médecine	Paris 5 - Saints-Pères	0,24		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,56		
BIU Santé	Paris 12 - Créteil	2,7		
BIU Santé	Paris 7 - Bichat	1,6		
CTLes	BIU Santé	3,38	3,38	
CTLes	Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	0,21	0,21	
CTLes	Paris 12 - Créteil	0,09	0,09	
CTLes	Paris 13 - Jean Dausset	3,78	3,78	
CTLes	Paris 13 - Jean Dausset	5,5	5,5	
CTLes	Paris 7 - Bichat	0,06	0,06	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,01	0,01	
CTLes	Paris 6 - Axial-Caroli	0,29	0,29	
Paris 5 - Saints-Pères	BIU Santé	0,01		
Paris 5 - Saints-Pères	BIU Santé	0,11		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 12 - Créteil	0,01		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 13 - Jean Dausset	0,8		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 7 - Bichat	0,15		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 7 - Villemin	0,02		
Paris 5 - Saints-Pères	Paris 6 - Biologie Recherche	0,34		
Paris 6 - Charcot	BIU Santé	1		
Paris 7 - Debré	CTLes	10,73		10,73
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	2,25		
Paris 7 - Villemin	CTLes	0,23		0,23
Paris 11 - Kremlin-Bicêtre	CTLes	0,04		0,04
Paris 12 - Créteil	BIU Santé	0,6		
Paris 12 - Créteil	Paris 7 - Bichat	0,07		
UVSQ - Boulogne	CTLes	4,74		4,74
Total		40,66	13,32	15,74
			Total cumulé : 29,06 ml	

Métrage linéaire transféré en 2011 (en ml et %)



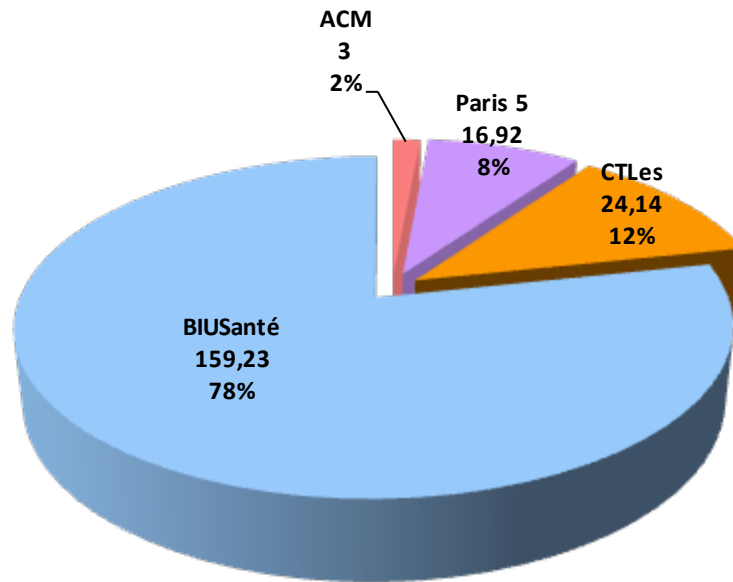
Métrage linéaire reçu en 2011 (en ml et %)



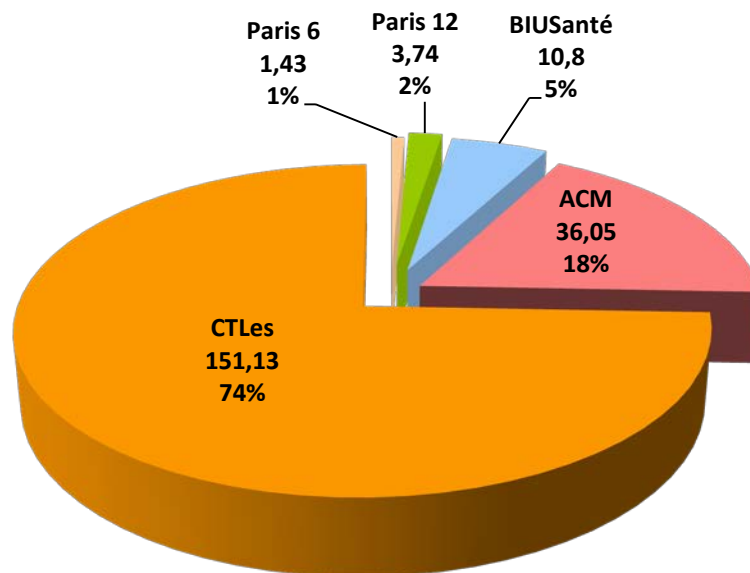
2012

Transferts réalisés dans le cadre du plan de conservation partagée en 2012			Transferts réalisés par le CTLes	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré	CTLes expéditeur (ml)	CTLes destinataire (ml)
Académie nationale de médecine	CTLes	1,45		1,45
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,11		
Académie nationale de médecine	BIUSanté	0,01		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	1,25		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Dechaume	0,18		
BIUSanté	CTLes	59,62		59,62
BIUSanté	CTLes	54		54
BIUSanté	CTLes	1,41		1,41
BIUSanté	CTLes	34,62		34,62
BIUSanté	Académie nationale de médecine	5,79		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,37		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	0,35		
BIUSanté	Académie nationale de médecine	1,93		
BIUSanté	Paris 13 - Jean Dausset	0,14		
CTLes	Académie nationale de médecine	14,3	14,3	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,03	0,03	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,04	0,04	
CTLes	BIUSanté	5,91	5,91	
CTLes	BIUSanté	0,18	0,18	
CTLes	BIUSanté	3,6	3,6	
CTLes	Paris 7 - Villemin	0,08	0,08	
Paris 5 - Necker	Académie nationale de médecine	0,2		
Paris 5 - Necker	BIUSanté	0,05		
Paris 5 - Necker	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	0,37		
Paris 5 - Necker	Paris 7 - Bichat	0,34		
Paris 5 – Saints-Pères	Académie nationale de médecine	12,04		
Paris 5 – Saints-Pères	BIUSanté	0,55		
Paris 5 – Saints-Pères	Paris 12 – Boulogne (BUHAP)	3,37		
Paris 6 – Pitié-Salpêtrière	CTLES	0,03		0,03
Paris 11 – Kremlin-Bicêtre	BIUSanté	0,04		
Paris 12 – Bib. médecine	BIUSanté	0,01		
UVSQ – Boulogne (BUHAP)	BIUSanté	0,34		
Total		203,71	24,14	151,13
			Total cumulé : 175,27 ml	

Métrage linéaire transféré en 2012 (en ml et %)



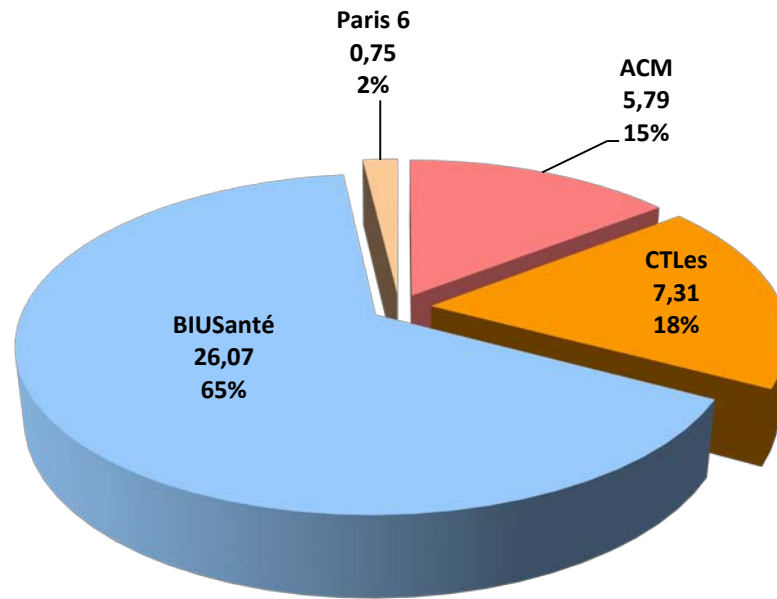
Métrage linéaire reçu en 2012 (en ml et %)



2013

Transferts réalisés dans le cadre du PCMed en 2013			Transferts réalisés par le CTLes en 2013	
Etablissement versant	Etablissement destinataire	Métrage linéaire transféré (ml)	CTLes expéditeur (en ml)	CTLes destinataire (en ml)
Académie nationale de médecine	CTLes	0,02		0,02
Académie nationale de médecine	CTLes	0,975		0,975
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,175		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,74		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,01		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,015		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	0,56		
Académie nationale de médecine	BIU Santé	2,102		
Académie nationale de médecine	Paris 5 - H. Piéron	0,035		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Pitié Salpêtrière	0,31		
Académie nationale de médecine	Paris 6 - Pitié Salpêtrière	0,035		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Bichat	0,06		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Bichat	0,05		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Debré	0,48		
Académie nationale de médecine	Paris 7 - Debré	0,16		
Académie nationale de médecine	Paris 13 - Dausset	0,06		
BIU Santé	CTLes	0,75		0,75
BIU Santé	CTLes	21,27		21,27
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,07		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	1,8		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,53		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,96		
BIU Santé	Académie nationale de médecine	0,69		
CTLes	Académie nationale de médecine	1,21	1,21	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,53	0,53	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,852	0,852	
CTLes	Académie nationale de médecine	0,64	0,64	
CTLes	BIU Santé	0,07	0,07	
CTLes	BIU Santé	0,158	0,158	
CTLes	BIU Santé	0,005	0,005	
CTLes	BIU Santé	1,139	1,139	
CTLes	BIU Santé	0,005	0,005	
CTLes	BIU Santé	2,697	2,697	
Paris 12 - Section médecine	Académie nationale de médecine	0,21		
Paris 5 - Cordeliers	Académie nationale de médecine	0,04		
Paris 5 - Cordeliers	Paris 7 - Bichat	0,1		
Paris 5 - Cordeliers	Paris 7 - Debré	0,06		
Paris 5 - Cordeliers	Paris 12 - Section médecine	0,01		
Paris 6 - Axial-Caroli	Académie nationale de médecine	0,5		
Paris 6 - Charcot ICM	Académie nationale de médecine	0,11		
Paris 6 - Dechaume	CTLes	0,08		0,08
Paris 6 - Dechaume	Académie nationale de médecine	0,052		
Paris 6 - Dechaume	Académie nationale de médecine	0,002		
Paris 6 - Dechaume	BIU Santé	0,009		
Paris 7 - Bichat	BIU Santé	0,097		
Paris 7 - Debré	BIU Santé	0,02		
Paris 7 - Villemin	BIU Santé	0,05		
Paris-Sud - Kremlin-Bicêtre	Académie nationale de médecine	0,03		
Total		40,53 ml	7,31 ml	23,1 ml
			Total cumulé : 30,41 ml	

Métrage linéaire transféré en 2013 (en ml et %)



Métrage linéaire reçu en 2013 (en ml et %)

